



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

ÉDITION N° 18
JUIN 2021

CRI NEWS

LE MAGAZINE DU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS



DOSSIER SPÉCIAL

LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS SE MET AU VERT

**Nouveau Modèle de
Développement :**
Quel Maroc pour 2035 ?
P. 6

L'économie verte :
Interview de M. Moulay
Hafid ELALAMY
P. 26-27

**Programme régional
d'accompagnement
intégré «AFWAJ»**
P. 46



*« Parallèlement, à la faveur de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD),
Notre pays concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs
de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030.
(...) Pour mener à bien cette stratégie, un cadre de gouvernance et des plans sectoriels
de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition
vers une économie verte, à l'horizon 2030 ».*

Extrait du message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, à l'occasion de la 8^{ème} Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement, les 02 et 03 octobre 2019.

06 ACTUALITÉS

- Actualités nationales
- Actualités régionales
- Actualités du CRI Fès-Meknès

16 MEKNÈS À L'HONNEUR

- Profil de la Préfecture de Meknès
- Facteurs d'attractivité et projets structurants
- Secteurs phares

24 DOSSIER SPÉCIAL

LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS SE MET AU VERT

L'INDUSTRIE VERTE

- Interview de M. Moulay Hafid ELALAMY
- L'industrie verte au niveau régional
- Les programmes mis en œuvre
- Le foncier industriel au service de l'économie verte
- Paroles d'experts

L'AGRICULTURE VERTE

- Bilan du Plan Maroc Vert
- Déclinaison régionale de la stratégie «Génération Green»
- Leviers de développement
- Paroles d'experts

43 FOCUS ENTREPRENEURIAT

- Dynamique entrepreneuriale régionale
- Bilan «INTELAKA» 2020
- Programme d'accompagnement intégré «AFWAJ»
- Entrepreneuriat solidaire : Centre des Très Petites Entreprises Solidaires (CTPES)

49 PARTENARIATS

M. Yassine TAZI

Directeur Général du CRI Fès-Meknès

L'économie verte, levier de compétitivité

Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, le Maroc continue sur sa lancée en matière d'amélioration de l'environnement des affaires et se dote d'une nouvelle politique qui lui permettra de concrétiser ses ambitions. Le passage du 123^{ème} au 53^{ème} rang dans le classement «Doing Business» entre 2010 et 2020 est le résultat des progrès significatifs réalisés notamment en matière de simplification des procédures administratives et de digitalisation des services publics, accompagnées du repositionnement des investisseurs au cœur des missions des CRI et de l'adoption de stratégies orientées client.

Cette dynamique est confirmée par le bilan présenté par le Chef du Gouvernement le 7 Juin 2021, qui souligne que les CRI ont contribué à la création de 20.466 entreprises en 2020, première année post-réforme, avec 705 Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI) tenues, 1.499 projets d'investissement approuvés pour un montant d'investissement global de 151 MMDH (contre moins de 60 MMDH en 2019) et 152.378 emplois projetés.

Au niveau de la région de Fès-Meknès, l'année 2020 a été marquée par un saut qualitatif et quantitatif en termes d'indicateurs liés à l'investissement régional, et ce en dépit du contexte de crise sanitaire. Plusieurs chantiers stratégiques ont été lancés afin d'accélérer la dynamique d'investissement et de l'entrepreneuriat, et d'améliorer la compétitivité de l'offre territoriale de la Région. Ainsi, 3.416 entreprises ont été créées à travers le guichet unique du CRI, avec un délai moyen de création de 5,5 jours. 134 dossiers ont été statuéés favorablement en CRUI représentant près de 5 MMDH d'investissement projeté et 11.635 emplois prévisionnels, avec un délai moyen d'instruction de 24 jours (contre 130 en 2019 au niveau national).

Le CRI a placé l'accompagnement des TPME au cœur de sa stratégie au regard de leur prédominance dans le tissu économique régional et de l'impact de la crise sanitaire sur leur développement. Ainsi, plus de 3.000 porteurs de projets ont été accompagnés en 2020 pour bénéficier d'informations diverses, de formations, d'entretiens individuels, d'assistance pour les démarches administratives ou d'orientation vers les différents partenaires. Plusieurs partenariats stratégiques ont aussi été noués afin d'enrichir l'offre d'accompagnement régionale et de proposer des solutions adaptées aux besoins recensés des TPME, sur les volets du cadrage, de la formation, de l'incubation, du développement et de l'aide à la pérennisation. L'objectif, à travers ces partenariats, étant de mettre en place des programmes d'accompagnement couvrant l'ensemble des acteurs régionaux (auto-entrepreneurs, coopératives, TPE, PME, startups, etc.) durant l'ensemble des étapes du cycle de vie des projets. C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été noué avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) pour accompagner les opérateurs industriels de la Région vers une meilleure efficacité énergétique, au vu des enjeux de compétitivité liés à la facture énergétique et à la décarbonation. Ces enjeux sont au cœur de la politique nationale en termes d'économie verte du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, matérialisée par le lancement de programmes structurants de financement et d'accompagnement, à l'instar de «TATWIR - Croissance Verte», visant l'excellence opérationnelle des TPME tout en réduisant leur empreinte écologique, dans le cadre de nouveaux modèles économiques durables et innovants.

Au vu du contexte actuel marqué par la mobilisation en faveur de la neutralité carbone, la relance post-Covid où la compétitivité des entreprises sera un facteur clé de succès, et l'importance de ces enjeux au niveau des secteurs phares de la Région, notamment l'agriculture et l'industrie, nous avons consacré le dossier spécial de cette 18^{ème} édition à la transition verte de l'économie régionale, sous le thème «La région de Fès-Meknès se met au vert». À travers ce magazine, nous avons aussi voulu mettre en exergue les potentialités et les atouts des provinces de la Région, et vous présenter les indicateurs clés, les secteurs phares et les principaux chantiers structurants. Cette édition met ainsi à l'honneur l'un des deux grands pôles urbains de la Région et l'une des quatre villes impériales du Maroc, Meknès.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Nouveau Modèle de Développement : Quel Maroc pour 2035 ?

La Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a présidé, mardi 25 mai 2021 au Palais Royal de Fès, la cérémonie de présentation du rapport général de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD), et a reçu à cette occasion en audience M. Chakib BENMOUSSA, Président de cette Commission, qui a présenté au Souverain une copie du rapport. Intitulé «Le Nouveau Modèle de Développement, libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous», ce rapport présente les principales conclusions et recommandations de la Commission et s'articule autour de trois parties : la première aborde le Maroc d'aujourd'hui et le monde à venir, la deuxième présente le Nouveau Modèle proposé par la Commission et la troisième suggère des leviers de changement pour y parvenir. Pour mettre en œuvre cette vision de développement, la CSMD propose deux outils. Le premier outil est le Pacte National pour le Développement (PND). Une proposition novatrice dont l'objectif est d'ancrer le Nouveau Modèle de Développement (NMD) comme référentiel commun des acteurs et d'engager dans sa réalisation l'ensemble des forces vives. Ce pacte constituerait un engagement des acteurs du développement autour d'une nouvelle ambition pour le pays et un référentiel commun qui guide et oriente l'action de toutes les forces vives dans leur pluralité. Le pacte serait l'outil d'un renouvellement des rapports de l'État avec les acteurs du développement (partis politiques, institutions constitutionnelles, secteur privé et partenaires sociaux, territoires et tiers secteur). Le second outil est un mécanisme,



placé sous l'autorité du Roi, dédié au suivi de ce NMD, à l'impulsion des chantiers stratégiques et à l'appui à la conduite du changement.

Les objectifs de développement

Le premier objectif d'ordre macro-économique vise le doublement du PIB par habitant à horizon 2.035 pour passer à 16.000 dollars PPA (Parité de Pouvoir d'Achat). Ceci permettrait de situer le Maroc à la moyenne mondiale et au niveau des pays à revenu intermédiaire supérieur. Cette ambition est compatible avec un rythme de croissance accéléré (6% en moyenne annuellement contre 3% actuellement).

Des objectifs à caractère social comme la maîtrise des apprentissages de base à la fin du cycle primaire par plus de 90% des élèves, l'augmentation du nombre de médecins par habitant pour atteindre les normes de l'OMS, la réduction à 20% de la part de l'emploi informel, l'élargissement du taux de participation des femmes à 45% contre 22% en 2019, un taux de satisfaction des citoyens envers l'administration et les services publics de plus de 80%, sont également ciblés.

D'autres objectifs économiques plus spécifiques ont été fixés par les membres de la Commission, notamment l'augmentation de la valeur ajoutée industrielle de moyenne et haute technologies, de 28% actuellement à 50% en 2035, l'abaissement des coûts d'énergie ou même l'augmentation du nombre de sociétés cotées et l'accroissement du nombre de jeunes entreprises à croissance rapide. Il s'agit aussi de libérer l'énergie entrepreneuriale et de favoriser l'investissement privé pour aboutir à 65% d'investissement privé, ce qui permettrait d'atteindre des niveaux comparables à ceux des pays développés (80%).

Conformément à la mission qui lui a été confiée, la Commission a su adopter une approche multidimensionnelle et opérer un cadrage rigoureux de ses travaux marqués par l'organisation de 180 séances de travail, 1.200 personnes rencontrées, 35 séances d'écoute citoyenne et 6.200 contributions récoltées. Elle a notamment pu explorer les nouveaux enjeux et inflexions induits par la pandémie de Covid-19, dans une multitude de domaines stratégiques comme la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie, le développement industriel et touristique.

Bilan des CRI : Hausse historique du volume des investissements

Le Chef du Gouvernement a présenté, lundi 7 juin 2021 à Rabat, le bilan et les perspectives de la réforme des CRI lors de la séance mensuelle des questions de politique générale à la Chambre des Représentants. Parmi les indicateurs communiqués, le volume des investissements a enregistré une hausse significative de 154% en 2020, passant à 151,8 MMDH (vs moins de 60 MMDH en 2019), alors que le nombre de postes d'emploi prévu a augmenté de 64% par rapport à 2019,



passant à 152.378 au titre des projets adoptés en 2020. Les dossiers déposés auprès des CRI

et approuvés par leurs guichets uniques se sont élevés à 3.361 (vs 2.259 en 2019), soit une hausse de 49%, sachant que le délai moyen d'étude des dossiers par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) a atteint 20 jours en 2020 (vs 120 en 2019). En termes de répartition sectorielle des projets traités par les CRI, l'industrie s'accapare la plus grande part avec 30% des projets adoptés, suivie du secteur des services (20%), du tourisme (19%), de l'énergie et des mines (17%) et du BTP (9%).

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement : Le décret d'application adopté



Le Conseil de Gouvernement a approuvé le 4 février 2021, sous la présidence du Chef du Gouvernement, le projet de décret n° 2.21.67 relatif à la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 76.20 portant création du «Fonds Mohammed VI pour l'Investissement». Afin d'activer le plan de relance économique, ce texte comprend des exigences organisationnelles pour l'application de ladite loi. Il définit le règlement interne du Fonds ainsi que la liste des premiers administrateurs du conseil d'administration. Doté d'une enveloppe de 15 MMDH, le nouveau Fonds a pour objectif de contribuer au financement des grands projets d'investissement et de les accompagner, aux niveaux national et territorial, dans le cadre de partenariats avec le secteur privé, et de contribuer, par le biais de fonds sectoriels ou thématiques, au capital des PME.

La nouvelle Charte de l'investissement bientôt finalisée



Le Chef du Gouvernement, M. Saad Dine EL OTMANI, a annoncé lors de la séance mensuelle de la session parlementaire, tenue le 1^{er} février 2021, que la préparation de la Charte de l'investissement est dans sa phase finale. Visant à renforcer l'attractivité du Maroc et à contribuer à la relance économique, cette nouvelle charte revêt une importance capitale pour l'amélioration du climat des affaires. Elle devra, dans un contexte de lutte nationale contre la pandémie, redynamiser plusieurs secteurs. La finalisation de la première mouture de la charte est également synonyme d'entrée en vigueur de plusieurs normes qui feront des régions des locomotives de l'acte d'investir. Lors de son adoption, la charte sera assortie de celle du statut du Fonds Mohammed VI pour l'investissement ainsi que le déploiement d'un plus grand recours aux partenariats public-privé (PPP).

Crowdfunding : Le projet de loi passe l'étape du Parlement

La Chambre des Représentants a adopté, en deuxième lecture et à l'unanimité, mercredi 10 février 2021, le projet de loi (n°15-18) relatif au financement collaboratif (crowdfunding). Ce mode de financement de projets par le public permet de collecter des fonds, généralement de faible montant, auprès d'un large public, principalement en vue de financer l'entrepreneuriat des jeunes et l'innovation. Ces activités prennent trois formes de financement, à savoir le prêt, l'investissement en capital et le don. Ce nouveau cadre juridique vise à contribuer à la mobilisation de nouvelles sources de financement au profit



des TPME et des jeunes porteurs de projets. En février 2020, le site «www.Flowingo.ma» a été

créé pour mettre en relation les entrepreneurs et les investisseurs au Maroc. La plateforme, qui a vu le jour grâce à une MRE de retour au Maroc, a pour cibles les porteurs de projets souhaitant lever des fonds et les investisseurs particuliers et institutionnels, à la recherche d'opportunités d'affaires au Maroc. Le portail offre la possibilité aux entrepreneurs de valoriser leurs projets auprès d'éventuels investisseurs. D'un autre côté, il permet à ces derniers d'avoir à disposition un moteur de recherche interactif et dynamique pour lister les différents projets et financements actifs au Maroc.

La croissance du PIB serait de 5,3% en 2021 et de 3,3% en 2022



Le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a tenu, le mardi 22 juin, sa deuxième session trimestrielle de l'année 2021. Il a examiné et approuvé le rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière du pays, ainsi que sur les activités de la Banque au titre de l'exercice 2020. Selon les projections de BAM, la croissance atteindrait 5,3% cette année, portée par une hausse de 3,6% de la valeur ajoutée des activités non agricoles et un rebond de 17,6% de celle du secteur agricole. Ce dernier reflète notamment les conditions climatiques très favorables qui ont marqué l'actuelle campagne agricole et qui se sont traduites par une augmentation de la production céréalière à 98 millions de quintaux. En 2022, la croissance se consoliderait à 3,3%, avec une poursuite de l'amélioration du rythme des activités non agricoles à 3,8% et une baisse de 2% de la valeur ajoutée agricole.

L'OMPIC : 83.806 entreprises créées en 2020



L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) dévoile son baromètre des créations d'entreprises de 2020, année marquée par le déclenchement de la crise sanitaire. Selon l'Office, le nombre d'entreprises créées au Maroc durant l'année écoulée s'est établi à 83.806. L'OMPIC indique que ces entreprises se répartissent entre personnes morales (54.691) et personnes physiques (29.115). Sur les 697.400 entreprises personnes morales existantes, le secteur du commerce arrive en tête (32,51%), suivi du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et des activités immobilières (24,37%) et des services divers (17,07%). Sur les 1.179.576 entreprises personnes physiques, le secteur du commerce arrive en tête (57,31%), suivi du secteur industriel (10,43%) et des services divers (7,55%).

«idarati.ma» : Lancement du portail national des procédures et des formalités administratives

Conformément aux Hautes Orientations Royales et conscient de l'importance des technologies de l'information dans l'essor de l'administration publique marocaine, le Maroc a annoncé, le 21 avril 2021, le lancement du portail national des procédures et des formalités administratives «www.idarati.ma». Réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et Numérique, l'Agence du Développement du Digital (ADD) et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), ce portail



constitue une interface d'information unifiée, intégrée et multi-espaces qui met les informations administratives à la disposition de l'utilisateur. Les

procédures publiées sur le portail sont les seules approuvées pour le fonctionnaire et le citoyen. Les actes administratifs publiés dans le Portail ont été recensés, documentés et transcrits par les administrations concernées, et ce conformément aux dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives. L'espace d'information de ce portail constituera une référence nationale officielle pour l'utilisateur, lui permettant de consulter les procédures et les formalités administratives qu'il doit effectuer auprès des administrations, des établissements et des entreprises publiques, ainsi que des collectivités territoriales et toute personne morale assujettie au droit public.

Le Ministère de l'Intérieur dresse un bilan positif de la plateforme CRI-Invest



Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, M. Noureddine BOUTAYEB a fait état, le 21 janvier 2021 devant le Conseil de Gouvernement, d'une amélioration des services administratifs proposés aux investisseurs depuis le lancement, en décembre 2019, de la plateforme numérique «cri-invest.ma», qui a permis d'augmenter de 35% le nombre de projets d'investissement étudiés. Ainsi, le délai de traitement des dossiers d'investissement est passé de 130 jours en 2019 à 20 jours en 2020. Le nombre de réunions des CRUI a augmenté de 112%, les montants d'investissement adoptés affichent une hausse de 80% et les opportunités d'emplois créés par les projets validés ont crû de 40%.

La loi 55-19 relative à la simplification administrative voit le jour

Adoptée le 6 mars 2020 et entrée en vigueur le 28 septembre 2020, la loi 55-19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, avec ses nombreux changements visant à fluidifier l'échange entre le citoyen et l'administration publique, est effective depuis le 1^{er} avril 2021. Après l'opérationnalisation de la génération 2.0 des Centres Régionaux d'Investissement, cette loi ajoute une nouvelle pierre à l'édifice de l'amélioration du parcours administratif destiné à l'investisseur, un des principaux usagers de l'administration marocaine. Basée sur les principes de bonne gouvernance et de gestion moderne et sur la mise à profit des technologies de l'information et de la communication, la loi 55-19 a pour objectif d'instaurer un climat de confiance entre l'administration et ses usagers. En plus de raccourcir les délais, cette loi permettra également d'alléger les démarches administratives et de lutter contre la corruption. Cela renforcera davantage le positionnement du Maroc dans le classement «Doing Business» (référence notamment pour les agences de notation et les fonds d'investissement) afin de devenir un territoire d'attractivité des investissements directs et étrangers.

Banque de projets : Signature de nouvelles conventions d'un montant de 2,8 MMDH

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique a présenté, mardi 1^{er} juin 2021, le bilan d'étape de la banque de projets industriels. Ce dernier a fait état de 523 projets d'investissement industriels approuvés avec un potentiel de substitution de 35,5 MMDH d'importation, dépassant ainsi l'objectif initial de substitution aux importations de 34 MMDH à fin 2021. En marge du bilan, 73 conventions d'investissement d'un montant global de 2,8 MMDH



ont été signées dont 22 concernent le secteur du textile, 17 celui de la chimie-parachimie et

15 de l'agroalimentaire. Forte de son succès, la banque de projets génère de plus en plus

de projets d'investissement. Dotée de 200 fiches-projets, elle a été renforcée par le lancement, début juin, de 75 nouvelles opportunités d'investissement disponibles sur : banquedeprojets.mcinet.gov.ma.

Ces investissements sont accompagnés par la cellule spécialisée «War-Room», mise en place par le Ministère pour suivre chaque projet, de sa naissance à sa réalisation. Quant au déploiement des investissements, il fait l'objet d'un suivi personnalisé par les délégations régionales du Ministère, en étroite collaboration avec les CRI.

«Tatwir-Startup» pour les Startups industrielles

Le 15 février 2021 a été marqué par la signature d'une convention de partenariat pour la mise en place de «Tatwir-Startup», entre le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME (Maroc PME) et la Fédération de l'Écosystème Startup au Maroc (MSEC). Ce nouveau programme propose une offre intégrée d'accompagnement des projets de startup, allant de l'idée à l'industrialisation, en passant par les différentes phases d'incubation. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une prise en charge de 30% du programme d'investissement. Ce programme vise à libérer les potentialités des porteurs de projets industriels innovants en les aidant à les concrétiser et à renforcer leurs capacités à contribuer à l'émergence d'entreprises industrielles et technologiques marocaines et à la promotion de la fabrication locale. À noter que ce programme, qui recense parmi ses axes stratégiques le développement de l'entrepreneuriat industriel et l'émergence d'une nouvelle génération d'industriels marocains, s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan de Relance Industrielle (PRI) 2021-2023, lancé conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

Industrie minière et énergétique : Nouvel indice des prix



Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a annoncé, le 26 février 2021, l'adoption d'une nouvelle année de base (2018 au lieu de 2010) pour l'Indice des Prix à la Production Industrielle, Énergétique et Minière (IPIPIEM). Cette nouvelle série a connu l'actualisation de l'échantillon des produits et des entreprises, la révision de la structure des pondérations et l'amélioration de la méthode de calcul. Concernant le panier de référence, il a été actualisé pour contenir 351 produits et 787 variétés classés par activité, branche et sous-branche conformément à la nouvelle nomenclature marocaine des activités économiques.

Industrie : Fès-Meknès confirme sa vocation

Quatre conventions de partenariat ont été signées, lundi 24 mai 2021, à la Wilaya de la Région. La cérémonie de signature a été marquée par la présence notamment du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, du Wali de la Région, du Président du Conseil Régional, des Gouverneurs des Provinces de la Région, du Directeur Général de CDG Développement, du Directeur Général du CRI Fès-Meknès, du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services (CCIS) de Fès-Meknès et du Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM).



Trois de ces conventions concernent le Contrat-Programme État-Région 2020-2022 pour la réalisation des projets industriels du Plan de Développement Régional (PDR).

La première, portant sur la mise en œuvre de la Zone d'Accélération Industrielle de Aïn Cheggag, a été signée entre le Ministère, la Wilaya de la Région, le Conseil Régional, la Province de Sefrou et CDG Développement. Elle vise à renforcer l'attractivité économique de la Région à travers la mise en place d'infrastructures dédiées à l'industrie. Ce projet, qui s'étale sur 379 ha, sera financé par le Conseil Régional et le Ministère à hauteur de 100 MDH chacun.

La deuxième, portant sur la création d'un Technopark, a été signée entre le Ministère, la Wilaya de la Région, le Conseil Régional, la Commune de Fès, l'Agence Régionale d'Exécution des Projets et la société Maroc Information Technopark Company (MITC). Ce projet qui s'étalera sur 7159 m², a pour objectifs d'accélérer le développement économique et social de la Région, de créer un incubateur régional pour les projets innovants et d'encourager

la création de startups. D'un coût de 55 MDH, ce projet sera financé par le Conseil Régional à hauteur de 30 MDH, par la Commune de Fès à hauteur de 20 MDH et par MITC à hauteur de 5 MDH.

La troisième convention signée entre le Ministère, la Wilaya de la Région, le Conseil Régional, le CRI Fès-Meknès et la CFCIM, porte sur l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion du Parc Industriel Fès-Saïss. D'un coût de 113 MDH, ce projet comprendra environ 130 lots à la location sur une assiette foncière de 20 ha. Il est destiné à accueillir les activités des PME industrielles non polluantes et créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.

Nouveau fonds régional d'appui à l'investissement

La quatrième convention vise la création du «Fonds Régional de soutien aux investissements industriels». Géré par le CRI, ce fonds est doté d'un budget de 55 MDH financé par le Conseil Régional et la CCIS de Fès-Meknès et est le fruit d'un partenariat entre ces trois institutions, le Ministère et la Wilaya de la Région. Ce dispositif incitatif à l'investissement dans la Région vise à encourager la réalisation de projets industriels s'inscrivant dans le Plan de Relance Industrielle (PRI), notamment la stratégie de substitution aux importations dudit Ministère. Cet outil, qui s'adresse à tous les porteurs de projets industriels dans la Région, vient en appui aux autres mesures de soutien à l'investissement instaurées au niveau régional, notamment la prime à l'emploi en vigueur depuis 2019. Le financement des projets retenus dans le cadre de la mise en œuvre de ce fonds se fera selon trois axes, à savoir le financement à hauteur de 10% du prix d'acquisition des machines et équipements industriels, le financement des frais des études et des expertises techniques et la participation aux frais de formation des ressources humaines recrutées dans le cadre de ces projets.

Fez Smart Factory : Nouveau partenariat dans l'industrie 4.0

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique (MICEVN), l'Agence de Développement du Digital (ADD), l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF) et le Consortium du projet «Fez Smart Factory» ont conclu, lundi 5 avril 2021, un partenariat dans le domaine de l'industrie 4.0. Ce partenariat a pour objectif d'assurer une convergence et une complémentarité entre le

chantier «Smart Factory» porté par l'ADD et le projet «Fez Smart Factory» initié par l'UEMF et les membres du Consortium associés audit projet. À travers cette initiative, les partenaires unissent leurs efforts pour tirer le meilleur profit des technologies de pointe de l'industrie 4.0 et promouvoir l'usage du digital au sein des PME industrielles. Ils ambitionnent également d'encourager et d'inciter à la recherche

scientifique appliquée et à l'innovation dans le domaine du digital, en répondant aux orientations générales pour le développement du secteur à horizon 2025, notamment le volet «Écosystème digital et innovation». Ce partenariat traduit la volonté commune des partenaires de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie marocaine et de renforcer son positionnement à l'international.

Fès-Meknès : La Finlande explore les opportunités de partenariat

L'ambassadeur de Finlande au Maroc, M. Pekka HYVÖNEN, a effectué du 18 au 20 mai 2021 une visite dans la région de Fès-Meknès. Accompagné de ses conseillers commerciaux et de l'agence gouvernementale «Business Finland», l'ambassadeur a été accueilli par plusieurs responsables de la Région, notamment le Wali de la Région, le Président du Conseil de la Région et le Directeur Général du CRI Fès-Meknès. Cette



visite a permis à la délégation d'explorer les potentialités économiques et commerciales et de découvrir les opportunités de partenariat et de collaboration entre la région de Fès-Meknès et la Finlande. La délégation a confirmé l'intérêt

de la Finlande à coopérer avec le Maroc et d'explorer le dynamisme très prometteur de la région de Fès-Meknès. En effet, à travers sa nouvelle stratégie africaine, la Finlande souhaite identifier les opportunités d'investissement

et d'importation/exportation existantes au niveau de la Région et promouvoir les solutions pouvant améliorer la performance des entreprises marocaines dans les domaines notamment de l'économie circulaire, de la digitalisation et de la décarbonation. La visite de la délégation de l'ambassade de Finlande au Maroc s'est clôturée par l'inauguration du nouveau consulat honoraire de Finlande à Fès, dirigé par Mme Kenza OUAZZANI

CHAHDI. Sa mission est de promouvoir les relations économiques et commerciales entre la Finlande et le Maroc et de porter assistance aux ressortissants finlandais au niveau de la région de Fès-Meknès.

Fès-Meknès : La Banque Populaire accompagne la relance économique

Le Groupe Banque Populaire (GBP) a organisé, mercredi 19 mai à Fès, «Les Régionales de l'investissement», première étape d'une série de 10 rendez-vous régionaux inédits à travers le Royaume, au service de la relance de l'économie. Suivie en direct par plus de 300 opérateurs économiques, cette rencontre a permis de mettre en avant les atouts et les opportunités sectorielles de la région de Fès-Meknès et de présenter les mécanismes d'appui, les solutions de financement et d'accompagnement mis à la



1^{ère} édition a été marquée par la participation, notamment de M. Moulay Hafid ELALAMY,

Ministre de l'Industrie du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique et de M. Mohamed BENCHAAÛBOUN, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. La rencontre a également connu la participation du Directeur Général du CRI Fès-Meknès, du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), du Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), du Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) ainsi que du Président de la CGEM Fès-Taza.

Meknès, futur eldorado du secteur automobile marocain



L'industrie automobile renforce sa position dans la région de Fès-Meknès. L'équipementier automobile basé au Michigan, Lear Corporation, vient de créer une nouvelle filiale spécialisée dans la fabrication de composants automobiles. Cette opération vise le renforcement du projet de développement du groupe au Maroc et se traduira par l'entrée en service d'une sixième usine marocaine dès fin 2021. Le projet Lear Corporation Meknès sera réalisé dans la zone industrielle Sidi Bouzekri sur une superficie de 5.800 m². Il est prévu, à ce titre, la création de 200 nouveaux postes d'emploi. Le groupe emploie actuellement près de 15.000 salariés au Maroc dont deux tiers basés à Tanger, où le groupe s'était installé pour la première fois au Maroc en 2003.

Industrie automobile : Yazaki et Sumitomo renforcent leur présence à Meknès



Les équipementiers japonais spécialisés dans le câblage électrique Yazaki et Sumitomo ont conclu, le 12 janvier 2021, deux protocoles d'accord avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique pour la création de quatre unités industrielles œuvrant dans le secteur automobile. Ces dernières devraient créer 8.300 emplois prévisionnels pour un montant global d'investissement de 912 MDH. Yazaki, qui y contribue à hauteur de 462 MDH, a comme objectif l'extension de ses activités au Maroc par la création de trois nouvelles usines à Tanger, Kénitra et Meknès. À terme, les nouvelles structures prévoient la création de 6.300 emplois.

INDH : Inauguration de la plateforme des jeunes à Meknès

Le Gouverneur de la Préfecture de Meknès, M. Abdelghani SEBBAR, a donné, le 6 janvier 2021, le coup d'envoi de la plateforme des jeunes «Meknassa-Azaytoun». Fruit d'un partenariat entre l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), la Commune de Meknès et l'Association du Grand Ismaïlia, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'amélioration du revenu et d'inclusion économique des jeunes de la troisième phase de l'INDH. Durant la période 2021-2023,



plus de 1.140 candidats devront bénéficier des services de cette plateforme (accompagnement pré et post-crédation de projets). Une enveloppe de 6,48 millions de dirhams a été allouée à cet effet. Pour assurer la pérennité et la réussite de ce projet, les responsables ont mis en réseau l'Association Ismaïlia Al Kobra, la CGEM Meknès-Ifrane, l'Université Moulay Ismaïl, et l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). Une fois leurs dossiers sélectionnés, les jeunes recevront un capital d'amorçage plafonné à 100.000 DH par projet.

Troisième Conseil d'administration du CRI Fès-Meknès



Le CRI Fès-Meknès a tenu, le 6 avril 2021, son troisième Conseil d'administration sous la présidence du Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, M. Essaid ZNIBER, ainsi que de l'ensemble des membres du conseil. Ce conseil, qui s'inscrit dans le cadre de la loi 47-18 portant sur la réforme des CRI et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI), a été consacré au bilan des activités et des réalisations du CRI Fès-Meknès au titre de l'année 2020.

Lors de cette réunion, M. Yassine TAZI, Directeur Général du CRI Fès-Meknès, a fait état de la création de 3.416 entreprises à travers le guichet unique du CRI, avec un délai moyen de création de 5,5 jours, précisant que la création de ces entreprises devrait générer 7.400 emplois. Au cours de cette période, 396 dossiers d'investissement ont été examinés par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) dont 134 ont reçu un avis favorable pour un montant global d'investissement de près de 5 MMDH et 11.635 emplois prévus. Le CRI Fès-Meknès a placé l'accompagnement des TPE et PME au cœur de sa stratégie en développant une offre d'accompagnement sur mesure, vu leur prédominance au sein du tissu économique régional et de l'impact de la crise sanitaire sur leur développement. Cette approche a ainsi permis, durant la même période, l'accompagnement de 3.300 porteurs de projets par les conseillers du CRI, pour des services d'information, de formation, d'entretiens individuels ou d'orientation vers ses partenaires. À l'issue de la réunion, les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité l'ensemble des résolutions présentées à cette occasion.

Nouveau siège du CRI Fès-Meknès



Le 23 mars 2021, le CRI Fès-Meknès a changé d'adresse et s'est doté d'un nouveau siège. Situé sur l'avenue Taha HOUSSEIN, non loin de l'avenue Allal BENABDALLAH, le nouveau bâtiment s'inscrit dans la nouvelle vision du CRI et la nouvelle approche orientée client de l'établissement. Il bénéficie d'un design de «space branding» mêlant modernité et fonctionnalité pour mieux accueillir les investisseurs et les entrepreneurs. À noter que le service de guichet unique de création d'entreprises est maintenu à l'ancien siège, à la place de la Résistance.

Le CRI célèbre la Journée des droits des femmes



Le CRI Fès-Meknès a célébré, le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes, en mettant à l'honneur les collaboratrices du CRI qui ont eu accès à différentes activités en cette journée spéciale. Le Directeur Général du CRI a profité de l'occasion pour les remercier de leur engagement, implication et dévouement.

Fès-Meknès : Coup d'envoi du programme «AFWAJ»

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) Fès-Meknès, en partenariat avec l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), la Fondation Création d'Entreprises du Groupe Banque Centrale Populaire (FCE-BCP) et la Banque Populaire Régionale Fès-Meknès (BPR-FM), a procédé, le 23 avril 2021, au lancement effectif d'«AFWAJ», premier programme intégré d'accompagnement des porteurs de projets dans la région de Fès-Meknès. Ce programme, qui vient renforcer le dispositif d'accompagnement existant dans le cadre du Programme Intégré



d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE), a pour objectif d'accompagner 500 porteurs de projets de la Région par an, à travers

une offre intégrée durant tout le cycle de vie du projet, du cadrage de l'idée à l'octroi du financement. Tous les secteurs hormis la promotion immobilière sont concernés, à condition que l'entreprise ait moins de 5 ans d'existence et ne réalise pas un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 millions de dirhams. Lors de la cérémonie de lancement effectif dudit programme, M. Yassine TAZI, Directeur Général du CRI Fès-Meknès, a annoncé le lancement d'un appel à candidatures pour la sélection d'une promotion de 125 porteurs de projets qui bénéficieront de l'accompagnement d'«AFWAJ» durant le deuxième trimestre 2021.

Global Industry 4.0 : Le CRI met en avant les atouts de la Région

Le CRI a co-animé la deuxième édition de la «Global Industry 4.0 Conference» qui a été organisée le 27 janvier 2021 à l'Université Euromed de Fès (UEMF), sous le thème «L'industrie 4.0 pour une économie résiliente». Placée sous l'égide du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique (MICEVN), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI) et la Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI), cette rencontre a permis de débattre de divers enjeux et défis technologiques et industriels du Royaume et du monde à l'ère de l'industrie 4.0. En choisissant «L'industrie 4.0 pour une économie résiliente» comme fil conducteur des débats, les organisateurs ont voulu mettre en lumière les conséquences de l'inertie de l'économie mondiale ainsi que les mesures à entreprendre pour une relance globale. Pour conforter cette analyse, la conférence s'est déclinée en trois panels enrichis par des expériences réussies de France, du Canada, de Belgique et du Maroc.

Smart Bank : Le CRI Fès-Meknès et Bank of Africa encouragent l'innovation entrepreneuriale

Dans le cadre du programme Smart Bank élaboré par le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec Bank of Africa (BOA), l'Université Moulay Ismail de Meknès et l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès, un appel à idées ou projets innovants a été lancé jusqu'au 1^{er} mars 2021. Grâce à ce challenge régional, les participants ont bénéficié de conseils, de formations et de la possibilité de concrétiser leur projet ou de le développer, soit en intégrant le programme d'incubation interne de Bank of Africa, soit en rejoignant l'un de ses incubateurs Blue Space ou un incubateur partenaire. Cette 3^{ème} édition du programme Smart Bank de BOA a récompensé trois projets. Le premier prix a été décerné à El Mehdi TAMASNA, Laila BOUASRIA et deux autres membres pour leur projet de bioconversion des déchets organiques en protéine et lipide de grande qualité pour l'alimentation animale en utilisant les insectes. Le deuxième prix a été attribué à Richard MUGANI, Safyan SBAHI, Roseline Prisca ABA et Hassan CHANTI pour le projet «Green Watech» qui propose des stations de traitement décentralisées écologiques, low-cost et performantes destinées au traitement et à l'utilisation des eaux usées domestiques. Le troisième prix a été décerné à «Angel Eyes», un projet de Mahmoud EZZAT et Soufiane EL AMRANI. Il s'agit d'une solution sous forme d'application qui permet aux malvoyants de passer des appels vidéo avec des personnes souhaitant les soutenir et de détecter des obstacles en temps réel.

MEKNÈS À L'HONNEUR

Meknès est la deuxième métropole régionale, classée patrimoine universel de l'humanité. Située au centre du pays à 120 km à l'est de Rabat et à 60 km à l'ouest de Fès, la Préfecture de Meknès est une subdivision administrative, à dominance urbaine, qui fait partie de la région de Fès-Meknès suite au dernier découpage administratif instauré dans le cadre de la régionalisation avancée. Économiquement, Meknès est l'une des plus importantes régions agricoles au Maroc en termes de production, notamment par ses



secteurs d'oléiculture et de viti-viniculture. Parallèlement à sa vocation agricole, c'est un futur pôle compétitif dans le secteur de l'industrie automobile qui a déjà séduit d'importants groupes internationaux comme Yazaki, Delphi, Yura et tout récemment le géant américain du secteur automobile Lear Corporation. Un résultat obtenu grâce à la disponibilité d'un foncier à un coût compétitif et d'une main d'œuvre qualifiée, au cadre de vie attractif et agréable et à la connectivité aux principaux ports de Kénitra, de Casablanca et de Tanger Med.

Profil de la Préfecture de Meknès

MONOGRAPHIE



Créée en **2003** suite à la fusion des ex-Préfectures Meknès El Menzeh et Al Ismaïlia.

21 communes (15 rurales, 6 urbaines)

Superficie : **1.786 Km²**

Population : **835.695** dont 82,3% urbaine

Ménages : **192.654**

IPC 2020* : **102,2** (vs. 102,5 national)

* Indice des prix à la consommation

SECTEURS PHARES



- Agriculture
- Artisanat
- Industrie (agroalimentaire, automobile, etc.)
- Commerce
- Tourisme

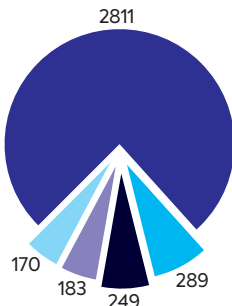
EMPLOI



Taux d'activité : **41,1%**
Taux de chômage : **14,1%**

Top 5 des secteurs employeurs

- Industrie automobile
- Conseil en S.I
- Télécommunications
- Éducation
- Agriculture et chasse



INFRASTRUCTURES



- Aéroport de Fès-Saïss à 50 min, aéroport de Rabat à 1h30 min et aéroport de Casablanca à 3h.
- Réseau autoroutier donnant accès aux grands ports nationaux de Kénitra (1h30), de Casablanca (2h15) et de Tanger Med (3h50), grâce à l'autoroute A2 Rabat-Fès via Meknès.
- Routes Nationales : **193 Km**
- Routes Régionales : **94 Km**
- Routes Provinciales : **632 Km**
- Réseau ferroviaire : **84 Km** dont 36 en double voie accessible via 2 gares.

Sources : ANAPEC, HCP (2019) et Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2014), l'Inspection Régionale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire - Meknès

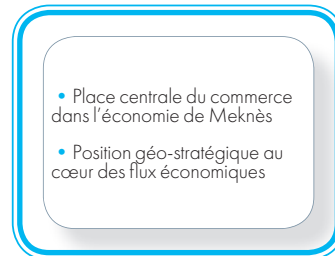
Facteurs d'attractivité phares



- Ville impériale avec 2 sites classés Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO (Meknès et Volubilis)
- Patrimoine culturel et architectural important et potentiel touristique reconnu



- Carrefour civilisationnel attractif avec le site de Volubilis la Médina, les moussems, les arts populaires, etc.
- Ville aux 100 minarets, 70 portes et 40 Km de remparts



- Place centrale du commerce dans l'économie de Meknès
- Position géo-stratégique au cœur des flux économiques



- Pôle de compétitivité dédié à l'Agro-industrie grâce à l'Agropolis
- Implantation d'équipementiers automobiles de renommée internationale (Delphi, Yazaki, Yura, Lear Corporation)



- Offre diversifiée en établissements touristiques
- Classée dans le Top 10 des villes à visiter en 2019



- Pôle agricole national : une des plus importantes régions au Maroc en termes de production agricole
- Organisation du Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM) accueillant plus de 800.000 visiteurs/an

Pôle de formation de qualité

Établissements de formation professionnelle



- 2 Instituts Techniques Agricoles Spécialisés en Agriculture (ITSA)
- 3 Instituts Techniques Agricoles (ITA)
- 3 Centres de Qualification Agricole (CQA)
- Plus de **10.000** stagiaires au niveau des centres de formation de l'OFPPT et **2.840** au niveau des centres de formation privés

Université Moulay Ismaïl

5 facultés et 4 Écoles
80.000 étudiants
1.073 enseignants chercheurs en 2020
133 lauréats-docteurs en 2020

54 demandes de brevets d'invention :
5^{ème} position au niveau national en 2020
Création d'un Consortium universitaire
le 14 mars 2019
3 structures d'accompagnement et d'incubation



164 conventions internationales
dont 20 signées en 2019-2020

72 conventions de cotutelle de thèse
dont 6 en 2019-2020

Classements de l'UMI à l'échelle nationale

- 2^{ème} position : Hot Paper dans Web of Science
- 3^{ème} position : Classement mondial «Times Higher Education 2021»
- 5^{ème} position : Nombre de publications scientifiques dans la BDD Web Of Science

Écoles supérieures



ENAM

Créée en 1942, l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENAM) est un établissement public spécialisé dans la formation d'ingénieurs agronomes.

www.enameknes.ma



ENSAM

Fondée en 1997, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) est parmi les plus grandes écoles d'ingénieurs au Maroc avec un nombre de lauréats qui dépasse 2.600.

www.ensam-umi.ac.ma



ENCG

Fondée en Juin 2019, l'École Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) de Meknès est une école de commerce publique relevant de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès.

www.umi.ac.ma



INRA

Fondé en 1914 afin d'entreprendre les recherches pour le développement agricole, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) opère à travers dix centres régionaux.

www.inra.org.ma

Source : Brevets d'inventions (Bilan OMPIC 2020) - Université My Ismail

Projets d'aménagement et de réhabilitation d'envergure

PROJETS

Réhabilitation et valorisation de la Médina 2019-2023.
Investissement : **800 MDH**

Programme de Mise à Niveau Urbaine (MANU) 2016-2018.
Investissement : **859 MDH**

Traitement des bâtisses menaçant ruine dans le tissu ancien de la ville.
Investissement : **252 MDH**

Aménagements urbains des quartiers sous équipés.
Investissement : **219 MDH**

DESCRIPTION

Programme de restauration et d'entretien du patrimoine architectural et urbain de la ville historique de Meknès et de protection et restauration des scènes urbaines historiques, conformément aux recommandations de l'UNESCO sur les villes historiques inscrites sur la liste du patrimoine culturel humain.
Nombre de projets : **54 sites**

Programme permettant d'assurer un développement territorial intégré pour faire face aux problématiques urbaines, (habitat insalubre, circulation etc), via :

- Aménagement urbain des principaux axes stratégiques de la ville, aménagement de la vallée de Boufekrane (tranche 1) ;
- Construction des équipements socio-sportifs, mise à niveau des quartiers sous-équipés.

Délivrance d'une aide frontale pour le confortement des bâtisses menaçant ruine et la démolition des bâtisses à risque d'effondrement avec apport d'une aide au logement des ménages : les études et l'assistance technique, l'accompagnement social, le confortement de **640** bâtisses classées 1^{er} degré, la démolition de **520** constructions 1^{er} catégorie, l'aide au logement de **520** constructions 1^{er} catégorie, le confortement de **2.190** bâtisses 2^{ème} et 3^{ème} catégories.

Projet visant la modernisation de la ville et l'amélioration des conditions de vie de **35.000** ménages de diverses couches sociales habitant aux quartiers sous-équipés de la ville.



Interview

M. Fouad SERGHINI NAJI

Directeur Général de l'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Ville de Fès

«La réhabilitation et la valorisation de la médina de Meknès est sur de bons rails»

Le Programme de Réhabilitation et de Valorisation de la Médina de Meknès a été lancé en octobre 2018. Peut-on savoir où en est aujourd'hui ce programme ?

Avant de parler de l'état d'avancement du programme de réhabilitation et de valorisation de la Médina de Meknès, nous tenons à rappeler que ce programme a été signé devant Sa Majesté le Roi que Dieu L'Assiste le 22 octobre 2018 lors d'une cérémonie à Marrakech à l'occasion de la présentation des programmes de réhabilitation et de mise en valeur des médinas de Salé, Meknès, Tétouan et Essaouira. Il porte sur trois grands axes ayant trait aux monuments historiques, aux parkings, à l'accessibilité et à l'animation économique. Dans le détail, il s'agit de 54 sites répartis sur plusieurs composantes. Il s'agit de la restauration et de la réhabilitation du Palais Mansour et de 3 grands monuments (369MDH), la restauration et réhabilitation de 14 portes historiques (66,5MDH), la restauration de murailles historiques sur 12 km de longueur (56MDH), la réhabilitation de 2 places historiques (46MDH), 3 mosquées et medersa (37MDH) et 4 borjs (17MDH). À cela s'ajoutent 8 fontaines

historiques (2,5MDH), l'aménagement de 3 parkings avec une capacité de 800 places (40MDH), la restauration et réhabilitation de 7 fondouqs et qissariat (46MDH), la création de circuits touristiques sur 4 sites (100MDH) en plus des équipements de proximité. (4 sites, 20MDH). Il s'agit en somme d'un budget global de 800MDH. Ce programme piloté par l'ADER Fès, en tant que Maître d'Ouvrage Délégué, est sur de bons rails aujourd'hui. Après la finalisation des études, plusieurs appels d'offres pour la désignation des entreprises et des architectes ont été lancés et des travaux de restauration et de réhabilitation de différents sites historiques sont d'ores et déjà en cours. Ce programme est étalé sur cinq ans, de 2019 à 2023.

Quels sont les projets finalisés et ceux en cours ?

Il y a 27 projets qui sont déjà en cours d'exécution avec un budget de 198,6MDH dont 149MDH engagés. Il s'agit de babs et borjs (Bab Lakhmis, Bab Bradaiyine, Bab et Borj Bni Mhammed, Bab Tizimi Sghira, Bab Rha, Bab El Kazdir et Borj Bibi Aicha, Bab Barima, Bab Almars, Borj Kbich, Borj Chrichira), murailles historiques, de la

Mosquée Lalla Aouda, de la Medersa Filalia, de 8 fontaines historiques et de 3 fondouqs (Talba, Sultane et Nejjarine). À cela s'ajoutent les circuits Médina et Dar Lakbira. Dans le détail, ces travaux consistent en la restauration dans le respect des détails architectoniques, la réhabilitation, la consolidation et, en cas de besoin, la reconstruction et ce, dans le respect des normes en vigueur en matière de restauration des monuments historiques et de l'ancien bâti, tout en visant à restaurer les monuments. Il y a 27 autres projets qui sont en cours de lancement avec un budget alloué de 601,4MDH, dont 73,7MDH sont engagés. Ils concernent le Palais Al Mansour, Bassin et Hri Souani, Habs Qara, Bab Al Mansour, Bab Al Anouar, Bab Rais, Bab Dar Lakbira, Bab Jdid, Bab Lahjar Place Lahdim, Place Mechouar, Medersa Bouanania, Borj et Bab Naouara, le Parking souterrain Bab Rhâ, le Parking Zine Al Abidine, le Parking Chambre de l'Artisanat, Fondouq Jdid, Fondouq Zbadi, Fondouq Moulouyine, Quissariat Al Hrir, Circuits (Mellah-Sekkakine, bus touristique), le Centre d'accueil, Fondouq El Henna, le Centre de formation Bab Guenaoua, le Centre Al Inbiat et la Maison des jeunes Abdelkarim AL KHATTABI.

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR PHARE À FORT POTENTIEL

Indicateurs clés du secteur (2016)

140.326 ha

Superficie Agricole Utile (SAU) soit 80% de la superficie totale

18.304

Nombre d'exploitations

18.620 ha

Superficie irriguée (13% de la SAU)

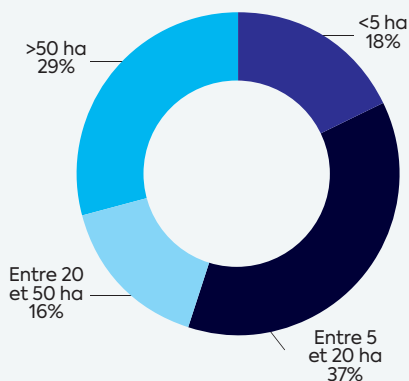
400 à 600 mm

Pluviométrie moyenne

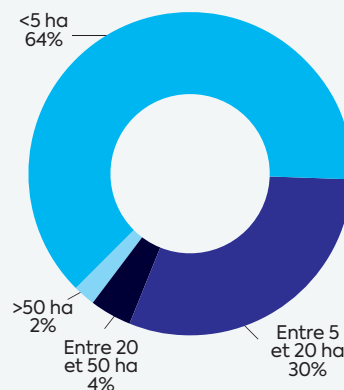
69%

Statut juridique du foncier en melk

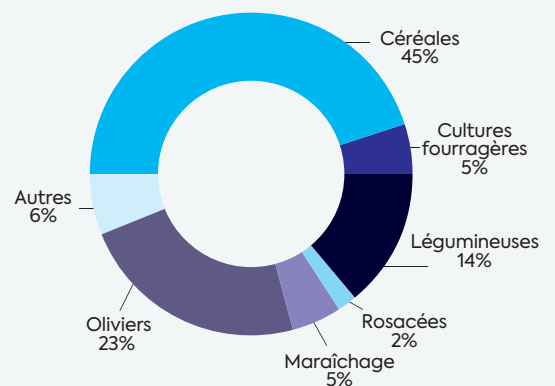
Répartition de la SAU totale



Répartition du nombre des exploitations par superficie



Part de l'occupation du sol par filière



Atouts majeurs

- ☑ Grande variété de productions végétales : céréales, oléiculture, cultures légumineuses alimentaires, cultures oléagineuses et arboriculture fruitière
- ☑ Pôle de compétitivité dans le domaine de l'agro-industrie (Agropolis)
- ☑ Fort potentiel agricole avec un arrière-pays généreux (vergers, oliveraies et vignobles)
- ☑ Ressources humaines qualifiées et performantes soutenues par les établissements de formation professionnelle agricole
- ☑ Structures d'encadrement de qualité, à travers les écoles et centres de formation spécialisés (ENA de Meknès), et encouragement de la recherche (AGRINOVA, INRA)
- ☑ Savoir-faire ancestral des agriculteurs et main d'œuvre qualifiée
- ☑ Conditions pédoclimatiques globalement favorables
- ☑ Valorisation des produits du Terroir : huile d'olive et câpres de Zerhoun, vignobles de Meknès, etc.

Projets structurants

PROJETS



Projet de sauvegarde de la plaine de Saïss



Agropolis de Meknès

CARACTÉRISTIQUES

Situation : Fès, My Yacoub, Sefrou, Meknès, El Hajeb et Ifrane
 Superficie : 30.000 ha
 Ressources en eau : 125 Mm³ à partir du barrage Mdez
 Coût : 5.800 MDH
 Période de réalisation : 2017-2022

Superficie (première tranche) : 130 ha (212 lots)
 Emplois : 18.000
 Coût : 559 MDH, Investissement : 4 MMDH
 Prix de cession : à partir de 300 DH/m²
 Commercialisation en cours (65% d'occupation)

DESCRIPTION / COMPOSANTES

Prise d'eau sur le barrage Mdez
 3 galeries d'adduction sur 5 Km
 Conduite principale de 3.200 mm de diamètre sur 60 Km
 2 ouvrages de régulation et de filtration de l'eau
 Réseau de transport et de distribution d'eau d'irrigation

Agroparc offrant des terrains viabilisés pour toute activité à vocation agroindustrielle.
 Qualipôle accueillant des laboratoires de l'ONSSA, Morocco Foodex et de l'INRA avec des espaces communs de service pour la valorisation de filières phares.



UN SAVOIR-FAIRE HISTORIQUE DANS L'ARTISANAT

Indicateurs clés du secteur (2019)

21.000

Unités de production

38.575

Artisans à Meknès dont **57%** spécialisés dans la production et **43%** dans les services (inscrits à la CARFM)

741

Artisans bénéficiant de formations continues

330

Cours d'alphabétisation fonctionnelle

6 entreprises labélisées pour des produits en bois, **2** en terre et **3** en tissage

Hausse de **425%** du CA exporté du secteur artisanat entre l'année **2019** et **2020***



*NB : Données obtenues à partir des certificats d'origines délivrés par la CARFM aux artisans voulant exporter leurs produits.

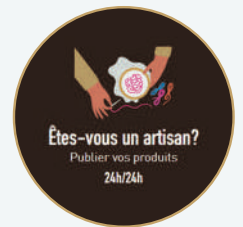
Richesse et variété des produits artisanaux

Produits artisanaux riches et variés

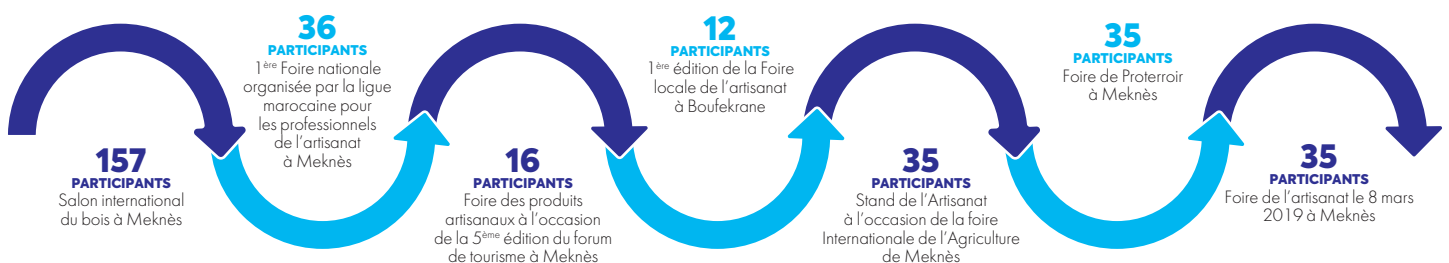
- Damasquinerie (Fer forgé incrusté en fil d'argent)
- Bois sculpté
- Tapis et «hanbal»
- Broderie de Meknès
- Couture traditionnelle
- Fer forgé
- Poterie et céramique
- Habillement
- Couvertures
- Maroquinerie
- Céramique et pierre

Actions menées pour la commercialisation des produits de l'artisanat

Des conventions de partenariat pour la commercialisation et la vente en ligne des produits d'artisanat marocains ont été signées par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Économie Sociale, à travers la Maison de l'Artisan et des plateformes de commerce électronique à savoir Chic Intemporel, Jumia, Epicerie Verte, MyTindy, Tribaliste, Anou et Gold In. L'inscription à ces plateformes se fait à travers le site : www.maisonartisan.ma



Bilan des manifestations d'artisanat en 2019 à Meknès



Source : Direction Régionale de l'Artisanat Fès-Meknès

UNE DESTINATION CULTURELLE DE RENOM

Indicateurs clés du secteur (2020)

88

Établissements Hôteliers
Touristiques (EHT) dont
77 classés

9

Restaurants touristiques
(1430 couverts)

30

Agences de voyages dont
3 succursales et 4 agréments
provisoires

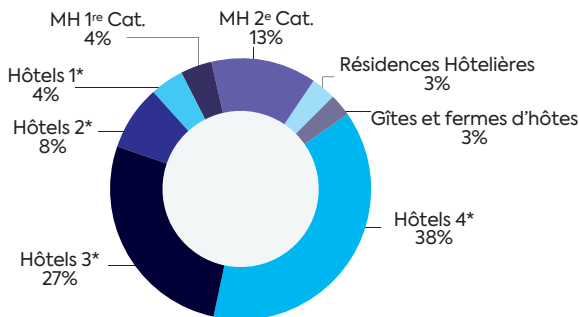
4

Sociétés de transport
touristique routier

87

Guides des villes
et circuits touristiques

Capacité d'hébergement touristique classée (Lit/Capacité EHTC*)



Top 5 des arrivées internationales à Meknès (2020)

Pays	Poids
Allemagne	42%
France	14%
Espagne	6%
Royaume-Uni	5%
USA	2%

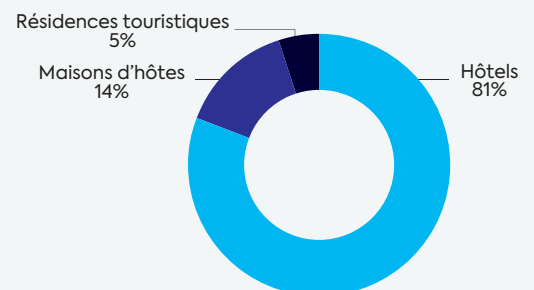
Facteurs d'attractivité phares

- Destination touristique prometteuse et authentique offrant des expériences riches et diversifiées : cascades, thermes, forêt de cèdres, festivals, etc.
- Creuset culturel par excellence, avec ses nombreux moussems, manifestations culturelles, arts populaires, etc.
- Surnommée le Versailles marocain, Meknès est également la ville aux **100** minarets, aux **70** portes (babs), aux **40** kilomètres de remparts et aux palais majestueux. Elle recèle des trésors patrimoniaux considérables. Elle conjugue tradition, perfection et modernité
- **10^{ème}** place dans le classement annuel du guide de voyages « Lonely Planet », des villes à visiter en **2019**
- Patrimoine culturel riche : mausolée du sultan Moulay Ismail, greniers souterrains, porte monumentale Bab El Mansour, etc.
- Meknès et Volubilis, **2** sites classés patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

Projets d'investissement touristiques

Investissement touristique	Nbr.	Lits	Investissement (MDH)
Projet mis en service (après cession et rénovation)	1	78	25
Projets en cours de réalisation	7	542	177
Projets en cours d'étude	7	540	142

Projets d'investissement touristique par type



Source : Direction Régionale du Tourisme Fès-Meknès

UN PÔLE INDUSTRIEL ÉMERGENT

Indicateurs clés du secteur (2018)

9,4 MMDH

Chiffre d'Affaires

1,4 MMDH

Valeur ajoutée

231

Établissements industriels productifs (**23%** au niveau régional)

23.885

Emplois à Meknès (**39%** au niveau régional)

Grandeurs économiques de l'industrie de transformation 2018

(Valeurs en MDH)

	INVESTISSEMENT	PRODUCTION	C.A	VALEUR AJOUTÉE
PRÉFECTURE DE MEKNÈS	127	7.189	9.356	1.449
RÉGION DE FÈS-MEKNÈS	467	17.505	21.344	3.829
NATIONAL	23.539	409.206	457.355	123.998
PART% RÉGIONALE	27%	41%	44%	38%
PART% NATIONALE	0,5%	1,8%	2,0%	1,2%

Opportunités d'investissement dans le secteur

- L'agroalimentaire, notamment la valorisation des produits agricoles locaux ;
- L'automobile ;
- Le textile et habillement ;
- Les matériaux de construction ;
- Les produits pharmaceutiques et cosmétiques.

Autres opportunités d'investissement dans le secteur industriel (disponibles sur le lien : www.banquedeprojets.mcinet.gov.ma) lancées par le Ministère dans le cadre du nouveau Plan de Relance Industriel (2021-2023). Cette nouvelle stratégie repose sur l'instauration d'une politique de substitution aux importations, le renforcement du capital marocain dans l'industrie, et la décarbonation de l'industrie pour préserver et renforcer l'export.



Industrie automobile : un secteur émergent à fort potentiel

- **L'automobile**, pôle industriel à fort potentiel qui a séduit de grands groupes internationaux
- Meknès se positionne comme le nouvel eldorado des **équipementiers automobiles** : les opportunités du secteur de l'automobile sont nombreuses grâce notamment à l'optimisation de la chaîne logistique des constructeurs et à son capital humain formé et qualifié, avec un turn-over de -1%



Infrastructures d'accueil à vocations diverses

- **Zones industrielles à vocations diverses** : Agropolis (130 ha), MEJJAT (57 ha) Zone de SIDI SLIMANE MOULKIFANE (24 ha)
 - **Quartiers industriels** : AIN SLOUGUI (18 ha), Route MY DRISS (40 ha), LAFARGE CEMENTS (300 ha), SIDI SAID (13 ha) Route d'EL HAJEB (120 ha), Route d'AGOURAI (13 ha)
- **Zones d'Activités Économiques** : BORJ MY OMAR (1 ha) OUJEH AROSS (25.370 m²)
 - **Zone projetée** : Zone industrielle de Ouislane (65 ha)



Cadre Incitatif

- **Ressources humaines qualifiées** et performantes soutenues par les établissements de formation professionnelle industrielle
- **Dispositifs d'employabilité** mis en place par l'ANAPEC : TAHFIZ, TAAHIL, IDMAJ
- **Incitations financières** à travers le Fonds de Développement Industriel et le Fonds régional de soutien aux investissements pour la réalisation de projets industriels s'inscrivant dans la stratégie de substitution aux importations du Ministère MICEVN
- **Prime à l'emploi** pour les nouveaux investissements dans le secteur industriel

Ils ont choisi Meknès



Source : Délégation préfectorale du commerce et de l'industrie de Meknès - Enquête sur les industries de transformation (Exercice 2018)



SAVE THE DATE : 27 Juillet 2021

DECARBONATION

QUELLES OPPORTUNITÉS POUR L'INDUSTRIE MAROCAINE?

Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le roi Mohamed VI pour le développement des énergies renouvelables au Maroc, le Royaume chérifien est devenu leader mondial dans ce domaine.

Aujourd'hui, la décarbonation devient une réalité internationale. Les entreprises doivent assurer une compétitivité en optimisant leurs ressources en énergie et par conséquent, leur facture, mais aussi pour accéder aux marchés internationaux sans être pénalisées par la taxe carbone.

Industriels, gouvernement, ministère de l'industrie et professionnels de l'énergie sont tous décidés plus que jamais à réussir ce pari international de la décarbonation qu'ils ont relevé depuis 2010 suite à la loi n°13-09.

Rendez-vous le 27 juillet au Forum International des Énergies de l'Industrie.

Des panels et des débats sur les enjeux de la décarbonation seront animés par des experts nationaux et internationaux pour un développement plus efficace des énergies renouvelables.

ORGANISATEUR

**INDUSTRIE
DU MAROC**
MAGAZINE

EN PARTENARIAT AVEC

CLUSTER SOLAIRE

PARTENAIRES GOLD

Stratfield



AFRIQUIAGAZ
افريقياغاز

PARTENAIRE OFFICIEL

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergétique



LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS SE MET AU VERT

Sous la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, favorisant la transition vers une économie verte à l'horizon 2030, le Maroc a adopté le concept de développement durable qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, économiques et sociales avec pour objectifs, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement.

C'est dans cette perspective que plusieurs réformes institutionnelles, réglementaires, financières ainsi que des politiques incitatives ont été mises en œuvre pour améliorer l'intégration de la dimension environnementale et promouvoir le développement des filières stratégiques telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau, la gestion durable des déchets, l'agriculture inclusive, l'écotourisme ou encore l'industrie décarbonée.

Les investissements projetés dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'assainissement, de l'épuration des rejets liquides et de la gestion des déchets sont estimés à 215 MMDH avec un potentiel de création d'emplois de plus de 150.000 postes à l'horizon 2030. C'est dans cette optique que le Maroc s'est engagé à réduire sa consommation énergétique nationale de 25% à horizon 2030 et ce, en le déclinant en différents objectifs sectoriels.

Le pari récemment dévoilé au sein du Nouveau Modèle de Développement vise à faire de l'offre énergétique du Maroc un déterminant majeur de son attractivité économique, avec une énergie compétitive et des sources essentiellement renouvelables. La transition accélérée du Maroc vers une économie bas carbone, compétitive et attractive permettra d'élargir l'accessibilité de l'offre exportable marocaine aux marchés porteurs et d'attirer des investisseurs étrangers en quête d'opportunités dans les secteurs de l'économie verte.

Une vision de l'Économie Verte pour la Région

La vision stratégique de la région de Fès-Meknès à travers son Plan de Développement Régional (PDR), repose sur quatre piliers fondamentaux, dont l'attractivité pour l'investissement durable et l'emploi pérenne. Cela se matérialise à travers les objectifs qu'elle s'est fixés aussi bien à court terme qu'à long terme.

- À court terme, le plan vise notamment à :
- Consolider et étendre la stratégie de l'efficacité énergétique selon une approche sectorielle ;
 - Développer et structurer la chaîne de valeur pour une intégration industrielle forte et durable ;
 - Renforcer les compétences en matière de formation et de R&D ;
 - Mettre en place les normes du secteur d'efficacité énergétique, et veiller à l'effectivité des nouvelles exigences réglementaires ;
 - Développer de nouvelles formules de financement et des mesures fiscales dédiées à la promotion des projets d'efficacité énergétique ;
 - Optimiser les mécanismes de veille opérationnelle, de suivi et d'évaluation d'impacts de la stratégie d'efficacité énergétique.

Source : Conseil de la région de Fès-Meknès et Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE)

L'INDUSTRIE VERTE

GRANDS CHANTIERS DE DÉVELOPPEMENT
Projets structurants du Contrat-Programme
État-Région 2020-2022

Objectifs du PDR

Amélioration de l'attractivité économique

Appui aux secteurs productifs et promotion de l'emploi

Préservation/valorisation des ressources de l'environnement et du patrimoine

Réduction des déficits sociaux et des disparités territoriales

Nombre de projets identifiés

19 projets

36 projets

19 projets

23 projets

Budget

4.250,9 MDH

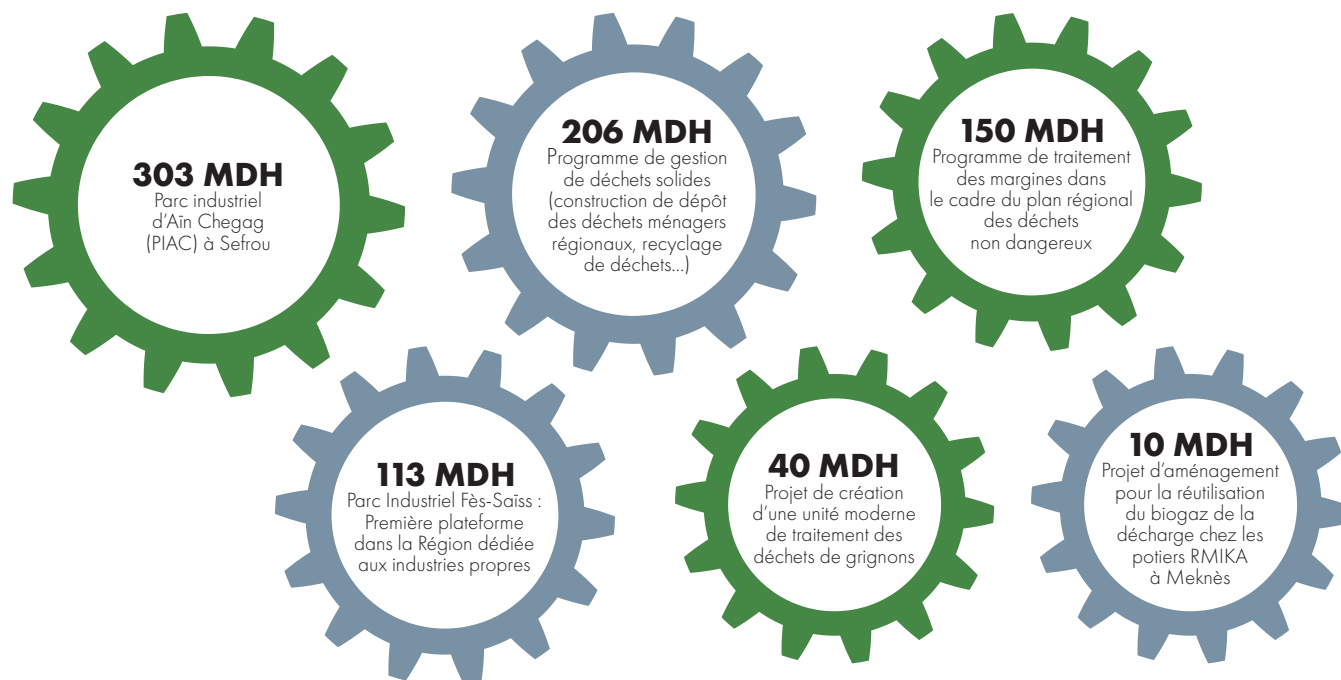
3.796,9 MDH

938,5 MDH

2.204,6 MDH

Soit un total de **97 projets** pour un budget global de **11,2 MMDH**

Dans ce cadre, la Région consacre une place importante au volet «développement durable». En effet, 20% des projets structurants du Contrat-Programme État-Région 2020-2022 s'inscrivent dans cette perspective. Parmi ces projets structurants :



Sur le long terme, à l'horizon 2042, la Région compte lancer plusieurs projets structurants qui figurent parmi les grands axes définis par le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), dont notamment :

- L'accélération du programme de généralisation des décharges publiques organisées et les stations de traitements des rejets liquides ;
- L'exploitation et la valorisation du potentiel important dont recèle la région de Fès-Meknès en matière des énergies solaire, éolienne,

hydro-électrique et géothermique lié à la biomasse ;

- La valorisation énergétique des déchets agricoles et ménagers pour la production de vapeur et d'électricité, qui permettront de limiter les émissions des gaz à effet de serre à 42 % à l'horizon 2030 ;
- L'implantation de projets d'énergies propres : solaire (Sefrou et Taza), éolien (Taza), hygrothermique (Fès et Meknès) et biomasse (Ifrane, Boulemane), permettant de réduire la facture énergétique de 40 % d'ici 2024 et de créer plus de 100.000 emplois directs et indirects.

Source : Conseil de la région de Fès-Meknès

Interview exclusive

M. Moulay Hafid ELALAMY

Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique

“Fès-Meknès a confirmé sa vocation industrielle avec un tissu productif qui a permis de générer plus de 20 MMDH de CA”**Quel est l'état des lieux, aujourd'hui, pour l'industrie verte au Maroc ?**

Elle est en pleine croissance. L'industrie verte s'inscrit dans l'air du temps parce qu'elle vise à répondre aux préoccupations mondiales de la protection de l'environnement et à s'y conformer. Le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a érigé la protection de l'environnement en priorité nationale grâce notamment au développement de l'utilisation des énergies renouvelables. Pour les industries, surtout les plus énergivores, c'est une aubaine pour s'ouvrir à d'autres horizons faisant de la valorisation des déchets et de l'efficacité énergétique des atouts pour l'amélioration de la compétitivité.

Notre nouvelle stratégie de relance industrielle fait justement de cette capacité de produire «propre» un critère essentiel dans la perspective de positionner le Royaume comme base industrielle décarbonée et circulaire. Nous ne sommes pas là face à un choix, mais bien à une obligation parce que la décarbonation joue le rôle de levier de compétitivité visant à maintenir notre présence sur les marchés internationaux notamment ceux d'Europe, notre premier partenaire commercial. C'est un enjeu de taille face auquel le Ministère s'est mobilisé aux côtés des parties prenantes de la décarbonation à deux niveaux : le premier consiste à connecter notre industrie aux énergies renouvelables du Royaume et le second à favoriser l'utilisation d'intrants recyclés dans la production industrielle.

En connectant notre industrie aux énergies renouvelables, nous permettons à l'offre industrielle exportable d'éviter la taxe carbone

aux frontières et donc d'assurer sa longévité à l'export. Bien plus, nos énergies renouvelables, qui font partie des plus compétitives au monde, nous permettent non seulement d'améliorer la facture énergétique des opérateurs mais aussi d'intégrer de nouvelles activités électro-intensives.

Quant à l'utilisation d'intrants recyclés, elle permettra de substituer une partie des matières premières dont nous dépendons à l'import, tout en réduisant le contenu carbone de notre production. Le Ministère a travaillé avec la Coalition pour la Valorisation des Déchets (COVAD) pour identifier les filières prioritaires de recyclage à encourager dans le cadre d'un nouvel écosystème industriel vert. Et dans cette ambition, un nouveau mécanisme d'accompagnement a été mis en place pour contribuer au financement des projets qui concourent à la décarbonation. Il s'agit du programme «TATWIR - Croissance Verte», lancé par le Ministère en janvier dernier, avec Maroc PME et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE). Il consiste en une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité mais aussi au conseil et expertise pour la transformation verte des TPME industrielles. Ce programme permet d'appuyer l'excellence opérationnelle des TPME tout en réduisant leur empreinte écologique et de soutenir leur repositionnement stratégique sur des marchés porteurs dans le cadre de nouveaux modèles économiques durables et innovants. Dans la région de Fès-Meknès, 18 candidatures ont été présélectionnées dans le cadre du programme «TATWIR - Croissance Verte» : 12 projets pourront ainsi bénéficier d'un soutien à l'investissement et 6 autres de l'assistance technique.

Hormis ce programme, quelles sont les actions menées dans le cadre de la décarbonation des industriels et plus particulièrement dans la région de Fès-Meknès qui offre plusieurs potentialités et opportunités dans ce sens ?

En plus du programme précité, nous avons lancé, via les fédérations professionnelles, un recensement du besoin en électricité verte pour agréger la demande et créer l'offre. Nous avons obtenu une première cartographie du besoin en énergie par région, pour anticiper les réponses techniques à apporter, en lien avec le réseau d'électricité. Notre objectif étant de valoriser ce besoin agrégé pour négocier une offre la plus attractive possible de la part des développeurs d'énergies renouvelables.

La région de Fès-Meknès, en disposant d'une offre d'énergie verte à prix compétitif, sera ainsi en mesure d'attirer de nouveaux métiers énergivores en amont et en aval des filières industrielles installées. Et le développement des infrastructures de la Région, dans le cadre du soutien apporté par le MICEVN, permettra également d'appréhender les enjeux du secteur textile. Ce dernier est, en effet, appelé aujourd'hui, à se plier à l'obligation du respect de l'environnement pour satisfaire la demande des grands donneurs d'ordres internationaux.

Quant aux contraintes telles que le traitement des effluents, par exemple, elles ont été prises en compte dans les cahiers des charges des projets en déploiement, actuellement.

Enfin, je tiens à rappeler que nous avons mis en ligne le 1^{er} juin, à l'occasion du bilan d'étape de la banque de projets, un nouveau lot de 75 fiches projets dans lequel nous détaillons des offres d'activités de valorisation de déchets et des projets liés au recyclage. Les entrepreneurs de la Région y trouveront certainement des opportunités pour développer ou créer leurs activités et pourront pleinement bénéficier du soutien des équipes de la War-Room mise en place dans l'objectif de les accompagner de la naissance à la réalisation du projet.

Quel bilan faites-vous de la banque de projets au niveau de la Région et des perspectives d'accompagnement des industriels ?

Comme je l'ai précisé, auparavant, la banque de projets offre à tous les secteurs industriels et dans

L'INDUSTRIE VERTE



toutes les régions du Maroc des perspectives d'investissement prometteuses. Dans ce cadre, un total de 35 projets d'investissement, d'un montant de 707MDH, ont été retenus pour la région de Fès-Meknès. Ils représentent un CA prévisionnel à terme de 1,4 MMDH et un potentiel de substitution de 1,1MMDH. Ces projets devraient également engendrer à terme près de 5.000 emplois. Les secteurs les plus dominants sont l'agroalimentaire et le cuir.

Les porteurs de projets bénéficient de subventions mais aussi d'un dispositif d'accompagnement par les centres techniques pour la conception et le développement de leurs produits et de conseils de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) pour les certifications et le respect des normes. À cela s'ajoutent les actions structurantes de la War-Room, que j'ai citées un peu plus haut, notamment au niveau de la commande publique, des donneurs d'ordres, de l'assistance technique et de la normalisation qui seront renforcées davantage pour accompagner la dynamique de relance économique. Quant au déploiement des investissements, il fait toujours l'objet d'un suivi personnalisé par les délégations régionales du ministère en étroite collaboration avec les CRI.

À plus d'une occasion, j'ai souligné la dynamique économique de la région de Fès-Meknès. Elle a confirmé sa vocation industrielle avec un tissu productif qui a permis de générer plus de 20 MMDH de Chiffres d'affaire, plus de 3,6 milliards de valeur ajoutée et 3,3 milliards d'exportations en 2018. Pas plus tard que le mois de mai dernier, nous avons d'ailleurs procédé à la signature de quatre conventions de partenariat d'une valeur d'un milliard de dirhams dans le cadre du contrat-programme signé en 2019 avec la Région pour booster sa compétitivité économique. C'est une preuve éloquente des perspectives prometteuses qui s'offrent aux investisseurs dans la Région qui s'est dotée de toutes l'infrastructure nécessaire pour les accueillir. Le déploiement du contrat-programme permettra, en effet, la mise en œuvre de plusieurs projets structurants, dont l'aménagement de la Zone d'accélération industrielle de Aïn Cheggag, la mise en place, la promotion, la commercialisation et la gestion du parc industriel de Fès-Saïss, la création du Technoparc Fès et la construction d'un parc d'expositions.

L'industrie verte dans la Région

La région de Fès-Meknès a confirmé sa vocation industrielle ces dernières années. Ce secteur a démontré une grande résilience aussi bien à l'échelle nationale que régionale grâce à la stabilité du tissu économique d'un côté, et aux diverses incitations et nouveautés qui en font le socle de l'économie régionale d'un autre côté. Plusieurs mécanismes ont été mis en place afin de faire de la région de Fès-Meknès un



hub pour l'industrie de nouvelle génération, notamment le nouveau fonds d'appui aux investissements industriels, le dispositif de primes à l'emploi, les partenariats pour l'accès des entreprises industrielles à des financements sur mesure ainsi que pour l'accompagnement à la décarbonation des industries, les zones industrielles nouvelle génération, les incubateurs et les organismes de formation spécialisés, etc.

Indicateurs clés de l'industrie dans la Région (2019)

5,8%
Contribution dans le PIB du secteur au niveau national (2017)

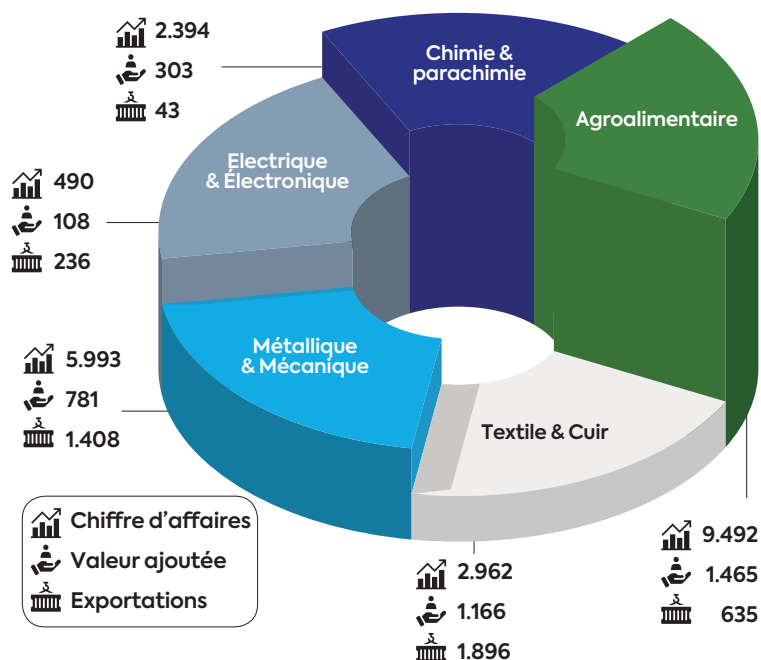
21,3 MMDH
Chiffre d'affaires

42.981
Salariés affiliés à la CNSS

1.619
Unités d'industrie extractive et manufacturière

4,2 MMDH
CA à l'export de l'industrie de transformation (dont 45% pour le textile & cuir)

Chiffres-clés des sous-secteurs phares (MDH)



L'industrie verte au niveau régional

L'un des chantiers stratégiques pour la Région est l'adoption d'une vision claire dédiée à l'économie verte, en privilégiant la logique d'une économie circulaire intégrant les spécificités et les potentialités locales. Une attention particulière est accordée au développement des filières industrielles vertes dans les domaines des énergies solaires, éoliennes, d'assainissement liquide et de gestion des déchets.

Parmi les défis majeurs à relever dans le cadre du Plan de Développement Régional (PDR) de Fès-Meknès, figure la valorisation des ressources naturelles en privilégiant certains secteurs, notamment :

- Les énergies renouvelables : pilier de l'économie verte ;
- La construction écologique : utilisation de matériaux locaux, ou ceux qualifiés de renouvelables ;
- Les moyens de transport : à court terme par l'optimisation de l'utilisation des énergies fossiles et à long terme par l'utilisation des énergies renouvelables ;

- La gestion de l'eau : l'optimisation de la production et de la distribution ;
- La gestion des déchets : l'amélioration de la collecte, du transport et la réutilisation ;
- L'aménagement du territoire : il vise une économie circulaire, une production propre, une gestion plus rationnelle des milieux en recherchant la préservation des écosystèmes et l'intégrité de la biodiversité.

En vue d'anticiper les besoins futurs en compétences correspondant au développement des filières vertes, le déploiement de programmes de formation dédiés aux métiers verts, est à promouvoir à travers des mesures incitatives appropriées et des initiatives de recherche-développement-innovation portées par les acteurs académiques, industriels et financiers.

L'INDUSTRIE VERTE

Les programmes d'envergure mis en œuvre

PROGRAMMES PREMIERE GENERATION

Au Maroc, l'engagement environnemental s'est peu à peu renforcé au fil des ans. La Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) a représenté un tournant important dans les réformes institutionnelles marocaines. C'est à compter de cette décision que l'action politique a cherché à rendre cohérents et compatibles le développement économique, la sauvegarde de l'environnement et le bien-être social. La nouvelle Constitution parachève le caractère institutionnel de la protection de l'environnement et du développement durable puisque plusieurs articles y font référence. Plusieurs mesures complètent le dispositif marocain, dont notamment le renforcement du cadre juridique, des outils de suivi, d'évaluation et de prévention. On trouve également parmi ces mesures

la création d'observatoires de l'environnement et du développement durable, la définition des indicateurs de développement durable, la création du comité national et des comités régionaux des études d'impact sur l'environnement, ainsi que le renforcement des instruments économiques et financiers, avec la création de fonds. Parmi les programmes mis en œuvre dans ce sens :

- Le Programme National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (PNA) ;
- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ;
- Le Programme National d'Économie de l'Eau en Irrigation (PNEEI) ;
- Le Programme d'Électrification Rurale Global (PERG) ;
- Le Programme National de gestion des déchets ménagers.

PROGRAMMES NOUVELLE GENERATION

La nouvelle génération de programmes d'appui lancée par Maroc PME vient en exécution aux Très Hautes Orientations Royales, en particulier ceux visant la facilitation de l'accès des entreprises aux financements, l'accroissement de leur productivité, et la décarbonation

des industries tout en s'appuyant sur la formation et la mise à niveau de leurs ressources humaines. Ces différents programmes vont permettre de rehausser la compétitivité de l'entreprise marocaine, renforcer ses capacités exportatrices, et d'accroître son potentiel de création d'emplois.

Programme «TATWIR – Croissance Verte» pour l'appui à la décarbonation des TPME industrielles

Lancé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique et déployé à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME (Maroc PME) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), ce programme consiste en une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité et le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles.

S'inscrivant dans le cadre du Plan de Relance Industrielle 2021-2023, qui compte parmi ses axes stratégiques le positionnement du Royaume comme base industrielle décarbonée et circulaire, cette initiative ambitionne d'apporter une réponse aux défis des nouvelles règles et exigences d'accès au marché européen en matière de décarbonation. Cette offre d'accompagnement vise les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'intégration des énergies renouvelables, les projets d'optimisation des procédés de fabrication et des flux matières



ainsi que les projets de développement et d'industrialisation de produits verts «Eco-conçus» disposant d'une empreinte carbone positive.

Ce programme couvre cinq domaines prioritaires suivants : les projets d'optimisation des procédés de fabrication et des flux matières, le conseil et expertise, les projets d'investissements dans l'efficacité énergétique & l'intégration des énergies renouvelables, les projets d'amorçage de filières industrielles vertes et les projets d'innovation & de développement de nouveaux produits Eco-conçus. Le soutien financier aux projets bénéficiaires prévoit une prime d'investissement de 30% pour l'appui au

financement des équipements industriels, une aide remboursable de 5% du projet d'investissement pour contribuer au financement des besoins en fonds de roulement des projets d'amorçage, une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement et une prise en charge allant jusqu'à 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique.

Le bilan des présélections est de 120 projets dont 77 pour bénéficier d'un soutien à l'investissement et 43 projets de l'assistance technique. Les projets reçus sont majoritairement des projets d'installation de panneaux photovoltaïques ou d'investissement dans une Station de Traitement des Effluents Polluants (STEP).

Ce programme apporte ainsi une réponse concrète aux enjeux liés au développement des process et produits décarbonés, à l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes et à la réduction de la pollution industrielle et des risques environnementaux.



Parole d'expert

M. Said MOULINE

Directeur Général Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE)

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergétique

“L’approche régionale de l’AMEE vient en soutien aux acteurs régionaux, en apportant une assistance de proximité...”

Depuis le lancement de la stratégie énergétique nationale en 2009, le Maroc s’est engagé dans une dynamique visant l’intégration à grande échelle des mesures d’économie d’énergie et de développement durable dans tous les secteurs. Afin de soutenir cette dynamique, l’AMEE a mis en place plusieurs mesures et programmes pour le développement de l’efficacité énergétique dans les différents secteurs énergivores (industrie, bâtiment, agriculture, transport et éclairage publique).

En Mars 2020, l’AMEE est passée sous la tutelle du Ministère de l’Industrie, du Commerce, de l’Economie Verte et Numérique, et devenue ainsi l’agence chargée de l’Economie verte. En plus de ses missions d’efficacité énergétique, les missions de l’AMEE ont été étendues à de nouveaux domaines comme le développement de la mobilité durable et de la production propre dans l’industrie.

Lancée en 2012, la stratégie territoriale de l’AMEE en matière d’efficacité énergétique vise à encourager les initiatives locales, tout en favorisant la déclinaison de la stratégie énergétique nationale au niveau des régions et collectivités du Royaume. L’approche régionale de l’AMEE vient en soutien aux acteurs régionaux, en apportant une assistance de proximité ainsi qu’un accompagnement qui se traduit notamment par :

- L’accès à l’information, la sensibilisation et l’orientation du citoyen : par le soutien aux stratégies et actions de communication locales, le développement d’outils, la création de réseaux et l’établissement d’«espaces info énergie»
- L’appui à la réalisation de projets d’investissement, par le développement de schémas institutionnels-financiers permettant aux collectivités d’investir dans les technologies qui leur permettent de maîtriser la consommation énergétique des bâtiment et infrastructures communaux.
- État des lieux des projets d’efficacité énergétique initiés dans la région
- Étude d’identification du potentiel d’efficacité énergétique dans la région
- Monitoring des projets d’efficacité énergétique réalisés et des économies d’énergie correspondantes (MRV)
- Le renforcement des capacités institutionnelles et personnelles dans l’objectif de générer une offre locale en formation continue, adaptée aux besoins de la région dans les métiers de l’économie verte.

À cet effet, l’AMEE et le CRI Fès-Meknès ont signé une convention en février 2021 dans l’objectif d’accélérer la transition vers une industrie bas carbone dans la région de Fès Meknès, moyennant des actions d’assistance technique et institutionnelle aux opérateurs industriels de la Région. À travers cette convention, l’AMEE met à la disposition des entreprises de la Région son expertise en matière d’accompagnement aux audits énergétiques, à la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues et à la mise en place du système de management de l’énergie conformément à la norme ISO 50001.

La convention prévoit également des actions de renforcement des capacités au profit des professionnels de l’industrie et l’accompagnement technique à l’investissement dans les projets d’efficacité énergétique à travers le programme Tatwir croissance verte mené avec Maroc PME pour l’accompagnement à la décarbonation des TPME industrielles marocaines. Il prévoit des subventions à hauteur de 30% des investissements liés à l’économie verte.

D’autres lignes de financement dédiées sont en cours de mise en place (BERD avec quatre banques nationales), qui, à l’instar du programme MORSEFF, adopte une approche de financement avec une subvention de 10% comme la «Green Value Chain» et la «Morocco Green Financial Facility».

Appel à manifestation d’intérêt

Afin de faire bénéficier les entreprises de la région de Fès-Meknès du programme «TATWTIR - Croissance Verte», le CRI Fès-Meknès a lancé un appel à manifestation d’intérêt en partenariat avec Maroc PME et l’Agence Marocaine pour l’Efficacité Énergétique (AMEE) au profit des entreprises de la Région souhaitant profiter de cet accompagnement. Les entreprises intéressées par ce programme sont invitées à renseigner le formulaire de candidature en ligne disponible à l’adresse suivante :



marocpme.gov.ma/programme-tatwir-croissance-verte

L'INDUSTRIE VERTE

Banques de projets : Opportunités d'investissement dans l'industrie verte dans la Région

La banque de projets industriels lancée par le MICEVN s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance Industriel 2021-2023 qui repose sur l'instauration d'une politique de substitution aux importations et la décarbonation de l'industrie pour préserver et renforcer l'export.

C'est dans cette optique que le CRI Fès-Meknès a organisé le 17 février 2021 une webconférence, en partenariat avec le Ministère, Maroc PME et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), pour présenter les opportunités d'investissement industriels que peut accueillir la Région, et ce, à travers la banque de projets industriels lancée le 25 septembre 2020. Cette rencontre a été l'occasion de signer diverses conventions notamment avec l'AMEE pour la décarbonation de l'industrie régionale et de présenter le dispositif d'accompagnement mis en



place, notamment la War Room, (cellule dédiée à l'accompagnement des investisseurs) ainsi que les nouveautés du programme TATWIR.

Cette banque de projets vient d'être renforcée par le lancement de nouvelles opportunités d'investissement mises en ligne le 1^{er} juin à l'occasion de la présentation par Monsieur le Ministre du bilan d'étape. À noter que l'ensemble des fiches de projets est accessible sur :




banquedeprojets.mcinet.gov.ma.

Avec ce 3^{ème} lot, le nombre de projets que la région de Fès-Meknès peut potentiellement abriter est passé à 109 projets, avec un investissement requis de 8 MMDH et un CA potentiel de près de 24 MMDH.

En juin 2021, un total de 35 projets d'investissement, d'un montant de 707MDH, ont été retenus pour la région de Fès-Meknès. Ils représentent un CA prévisionnel à terme de 1,4 MMDH et un potentiel de substitution de 1,1 MMDH. Ces projets devraient également engendrer à terme près de 5.000 emplois. Les secteurs les plus dominants sont l'agroalimentaire et le cuir.

Sur l'ensemble des projets qui concernent la Région, 13 peuvent être identifiés en tant qu'investissements «verts», à savoir :




ÉCONOMIE CIRCULAIRE

 10 Projets	 495 MDH CA Potentiel	 288 MDH Investissement requis
---	---	--

Valorisation de la matière, notamment des :

- ➔ Cartes et déchets électroniques
- ➔ Véhicules en fin de vie
- ➔ Piles électriques usagées
- ➔ Pneus usés
- ➔ Déchets de construction/démolition
- ➔ Déchets textiles

ÉNERGIES RENOUVELABLES

 3 Projets	 155 MDH CA Potentiel	 40 MDH Investissement requis
--	---	---

Fabrication/production de :

- ➔ Horodateurs solaires
- ➔ Systèmes de nettoyage des panneaux solaires pour un meilleur rendement
- ➔ Chauffe-eau et thermo-plongeurs à alimentation solaire

Programme de financement : Les banques soutiennent la compétitivité durable des PME à travers la Green Value Chain (GVC), en partenariat avec la BERD

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), avec le soutien de bailleurs de fonds, a mis en place Green Value Chain (GVC) au Maroc, une ligne de crédit de 90 millions d'euros dédiée aux PME opérant dans des chaînes de valeur, pour leur permettre de financer des technologies vertes, i.e., qui intègrent l'efficacité énergétique et la gestion des ressources.

Plus précisément, GVC permet aux PME de :

- passer à une production à forte valeur ajoutée en termes de savoir-faire et de compétences ;
- se connecter à des agrégateurs pour créer des chaînes de valeur compétitives et davantage orientées vers l'exportation.

Les PME qui souhaitent innover et moderniser leurs installations par le biais de technologies vertes peuvent faire une demande de financement GVC et bénéficier :



- d'un soutien technique pour développer un projet d'investissement à la fois vert et rentable ;
- d'un prêt bancaire ou leasing par l'intermédiaire d'une des Institutions Financières Partenaires (Banque Populaire, Crédit du Maroc et Société Générale, et leurs filiales leasing) pour financer l'investissement ;

- d'une subvention de 10 % du montant du financement éligible reçu après réalisation du projet.

Les partenariats avec les donateurs sont un élément central du programme puisqu'ils permettent d'aider les PME à accéder aux chaînes de valeur mondiales ou régionales en soutenant leur compétitivité grâce à des investissements verts de qualité.

GVC au Maroc est soutenue par l'Union Européenne (UE), le Fonds vert pour le climat, le Compte Coréen pour l'Assistance Technique et la Coopération, et le Fonds Spécial des Actionnaires de la BERD.

Critères d'éligibilité au financement GVC

- Moins de 250 salariés ;
- CA inférieur à 550 MDH et/ou total bilan inférieur à 470 MDH ;
- Si la PME est détenue par un groupe, les indicateurs du groupe doivent aussi répondre aux critères susmentionnés.



Parole d'expert

M. François MARCHAL

Directeur Général de la Société Générale Maroc



“L’accompagnement des PME et le financement d’investissements avec un impact environnemental positif sont deux axes majeurs de notre stratégie”

L’accompagnement des PME et le financement d’investissements avec un impact environnemental positif sont deux axes majeurs de la stratégie de Société Générale au Maroc, et plus largement en Afrique. Nous avons pris des engagements en ce sens dans le cadre du plan Grow with Africa et nous nous appuyons sur les équipes de nos Centres d’affaires dans le Royaume pour l’exécuter, avec le soutien des experts du Groupe Société Générale qui est n°2 mondial du financement des énergies renouvelables et de la transition énergétique (source U Global). C’est donc naturellement que nous nous sommes engagés avec notre partenaire la BERD à proposer aux PME marocaines l’offre Green Value Chain, qui combine une assistance technique gratuite fournie par des experts agréés par la BERD pour calibrer au mieux le projet et ses impacts, un financement des investissements nécessaires et une subvention de 10% du montant du projet une fois le projet installé et son impact validé.

Cette offre correspond à un besoin que nous identifions avec nos clients PME pour renforcer leur compétitivité, notamment afin de s’ouvrir les marchés de l’export ou des grands clients ouverts sur la concurrence internationale. L’investissement dans la modernisation des installations notamment industrielles doit être l’occasion d’améliorer l’empreinte environnementale des activités sans générer des surcoûts qui ne pourraient pas être compensés par des économies – c’est-à-dire apporter plus d’opportunités que de contraintes. C’est aujourd’hui une réalité dont les entrepreneurs sont parfaitement

conscients au Maroc, avec la perspective de taxe carbone à l’entrée du marché de l’Union européenne et les critères sociaux et environnementaux de plus en plus stricts exigés par les principaux clients dans tous les secteurs, du textile à l’industrie pharmaceutique en passant par l’agro-alimentaire et l’aéronautique. (cf. spécificités du programme ci-dessous).

Nous avons signé le 17 mars une convention entre Société Générale Maroc et le CRI Fès-Meknès pour accompagner les investisseurs de la Région pour accéder à ce programme et améliorer leur compétitivité durable. Nos équipes ont organisé un webinar et effectué de nombreuses présentations aux clients de la Région, dans des secteurs variés (agro-alimentaire, textile, imprimerie) représentatifs de son tissu industriel diversifié. Un dossier a d’ores et déjà abouti. Au niveau national, nous sommes en cours de mise en place de près de 100 MMDH d’investissements avec un potentiel identifié supérieur à 200 MMDH. Des discussions sont déjà entamées pour continuer de proposer des offres de ce type aux entreprises marocaines.

Nous continuons bien évidemment à accompagner les investisseurs qui ne seraient pas éligibles à ces dispositifs à travers des solutions sur-mesure: l’avantage des investissements avec un impact environnemental positif, c’est qu’ils permettent soit de dégager des économies (d’énergie, d’eau, de matière, etc.), soit de sécuriser des marchés et des revenus qui permettent de les financer.

Adresse : 55, Boulevard Abdelmoumen. 20100 Casablanca. Maroc
Téléphone : 05 22 43 85 38
 Mail : anissa.chekroun@sogen.com

Spécificités du programme GVC

Projets éligibles au financement GVC

Mode de financement GVC

Énergies renouvelables	Gestion durable des ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Panneaux photovoltaïques • Éolienne de petite taille • Biomasse, Biogaz... 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d’eau • Réduction de la pollution d’eau • Gestion des matières et des déchets
Bâtiments	Efficacité énergétique
<ul style="list-style-type: none"> • Entrepôt frigorifique intégrant l’efficacité énergétique • Centres logistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau des ressources • Économie de ressources

PROJET	ACCOMPAGNEMENT	MONTANT
Achat d’équipement	Financement au processus accéléré sur la base du catalogue disponible ts.ebrdgeff.com/gtc-fr	Jusqu’à 3 MDH/projet*
Projet large ou complexe	Financement accompagné avec assistance technique et visite sur site des consultants	Jusqu’à 10 MDH/projet*

*Plafonné à 50 MDH/client

Les organisations professionnelles en action

Cluster Industriel pour les Services Environnementaux au service de la transition énergétique

Le Cluster Industriel pour les Services Environnementaux (CISE Maroc) a été créé en 2014 pour apporter le soutien et le support nécessaires aux entreprises afin de les aider à développer une stratégie de décarbonation. Cette synergie entre acteurs publics et privés, entrepreneurs et chercheurs est la condition

nécessaire afin de mener à bien la mission. L'objectif est d'aboutir à l'optimisation des ressources et à la réduction de l'empreinte carbone de l'industrie marocaine.

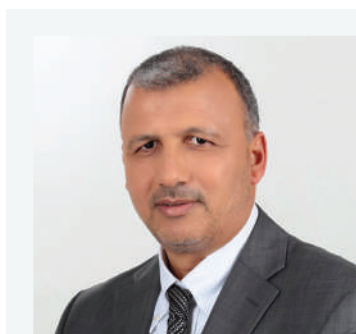
Dans ce sens, les missions du CISE s'articulent autour de trois axes principaux :

- L'accompagnement de PMI marocaines vers

la mise en place d'une stratégie de production à faible impact environnemental ;

- L'accompagnement des PME et startups porteuses de solutions/technologies Green Tech industrielles ambitieuses et innovantes ;

- Le développement de projets collaboratifs et innovants.



Interview

M. Saïd EL ARJA

Président du Conseil d'administration du CISE



“Nous souhaitons nous positionner en 2021 comme un carrefour de référence, de rencontre entre industriels et les sociétés proposant des solutions environnementales”

Quel rôle joue le CISE dans la promotion de l'innovation dans le domaine des technologies vertes ?

Au CISE, nous sommes convaincus, que l'avenir c'est par et pour la jeunesse. C'est pour cela que chaque année, nous mettons l'expertise de nos membres au service des jeunes, à travers des caravanes de formations sur des thématiques d'actualités, et des programmes d'accompagnement (pré-incubation) des porteurs de projets. D'ailleurs, nous lançons actuellement la 3^{ème} édition du Green Idea Boost, un programme d'accompagnement des TPME et Startups proposant des solutions s'inscrivant dans le cadre du développement durable et de l'économie circulaire. Par le passé, nous avons accompagné plus de 30 porteurs de projets qui sont toujours en activité.

Que pensez-vous de la nouvelle taxe carbone qui s'installe aux frontières de l'Europe à l'horizon 2023 ?

Ce nouveau dispositif prévu par l'UE pourrait être d'un grand intérêt pour les exportateurs

marocains, notamment dans la course vers une économie verte. La nouvelle taxe carbone est l'opportunité en or pour le Maroc pour continuer à se positionner en tant que partenaire stratégique de l'UE.

Toutefois, les entreprises concernées devront s'y préparer rigoureusement, et suffisamment à l'avance afin de mettre toutes les chances de leurs côtés et éviter de voir le CA de leurs exportations régresser. À cet effet, le Ministère prévoit plusieurs mécanismes et programmes d'accompagnement tels que le Programme «TATWIR - Croissance verte».

C'est sur cette même ligne directive que le CISE intervient pour sensibiliser les PMI aux avantages dont elles pourraient bénéficier en optant pour l'optimisation de leurs ressources et la mutualisation de leurs activités.

Quel aperçu pouvez-vous nous donner sur le CISE Maroc de 2021 ?

Aujourd'hui, avec les aléas climatiques et face à la pandémie de COVID-19, nous avons encore plus conscience de

l'importance de joindre nos efforts pour une reprise post-pandémie respectueuse de l'environnement. Ainsi, nous souhaitons nous positionner en 2021 comme un carrefour de référence, de rencontres entre industriels (TPE et PME) et les sociétés proposant des solutions environnementales.

Plusieurs initiatives ont été déployées dans ce sens, notamment un programme d'accompagnement pour la mise à niveau environnementale des industriels de la zone industrielle d'Aïn Attiq, une caravane de formation au profit des professionnels du tri et de la valorisation des déchets industriels et ménagers, et des programmes de pré-incubation des porteurs de projets proposant des solutions Green Tech pouvant justement répondre aux problématiques environnementales que rencontrent les industriels.

L'ensemble de ces actions viennent compléter notre vision à travers le renforcement des compétences, et la mise en relation des acteurs Green Tech et les industriels pour une production industrielle propre.



Adresse : Université Hassan 2, 19 rue Tarik Bnou ziad- Casablanca
Téléphone : +212 629 698 611
Mail : Info@cisemaroc.org - Site : cisemaroc.org

L'ASMEX et Bureau Veritas Maroc œuvrent pour la décarbonation des entreprises exportatrices

L'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et Bureau Veritas Maroc s'allient à travers une convention pour réduire les risques des adhérents, améliorer leurs performances et soutenir leurs efforts d'innovation pour répondre aux impératifs de qualité, de sécurité, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. Les deux parties s'engagent à accompagner les exportateurs dans leur stratégie de décarbonation et de croissance verte, de renforcement de leur compétitivité à l'export et d'amélioration de leurs performances environnementales. Ce



partenariat revêt la forme d'une série de programmes d'accompagnement, d'information et de formation pour le développement de démarches de certification et de labélisation des

entreprises membres de l'ASMEX, sur les défis de la lutte contre les changements climatiques et de l'évolution de la réglementation en la matière, en plus des enjeux de la décarbonation de leurs produits afin de répondre aux exigences internationales.

Cette convention vise l'établissement d'un programme d'accompagnement mettant en place un processus de certification et de labélisation des entreprises qui développent différentes stratégies bas carbone ou qui prônent les produits décarbonés, afin de soutenir l'émergence de filières industrielles vertes.



Adresse : 2, Rue Jbel EL Aroui, angle Bb. Sidi Abderrahmane, Hay Essalam, 20203 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 94 93 05
Mail : asmex@asmex.org - **Site :** www.asmex.org

Le foncier industriel au service de l'économie verte

Parc Industriel Aïn Cheggag : Une zone industrielle écologiquement responsable

Le Parc Industriel Aïn Cheggag (PIAC) constitue un parc industriel aux multiples enjeux socio-économiques et environnementaux. Lors de la conception de ce chantier d'envergure, tous les efforts ont convergé à ce que la partie environnementale soit prise en compte, sachant que les activités cibles sont très polluantes (cuir, tannerie, maroquinerie...). À cet effet, le nouveau parc est doté d'une station d'épuration des eaux usées spécialisée, une manière de prévenir tout phénomène de pollution susceptible d'altérer l'écosystème de cette commune, nichée en pleine campagne de Sefrou.



La composition prévisionnelle du projet est de 239 unités réparties comme suit :

- 216 unités industrielles, soit 90,4% des unités sur une superficie de 44 ha (81,2% de la

superficie construite)

- 23 unités de service, soit 9,6% des unités sur une superficie de 10,25 ha (18,8% de la superficie construite)

Sur les 81 ha mobilisés dans le cadre de ce projet, 51 ha seront mobilisés pour les activités de cuir, et 30 ha dédiés à des activités généralistes.

Le PIAC boostera la compétitivité des différents maillons de la chaîne de valeur de la Région en redynamisant le tissu industriel régional, en particulier l'industrie du cuir et en assurant sa conformité aux normes internationales.

Parc Industriel Fès-Saïss : Première plateforme dans la Région dédiée aux industries propres

Une convention a été signée le 24/05/2021 entre le MICEVN, la Wilaya de la Région, le Conseil Régional de Fès-Meknès, le CRI Fès-Meknès et la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), portant sur l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion du parc industriel de Fès-Saïss destiné à accueillir les activités des

PME/PMI industrielles non polluantes et créatrices de valeur ajoutée et d'emplois. D'un coût de plus de 113 MDH, ce projet comprendra environ 130 lots à la location sur une assiette foncière de 20 ha. Doté d'équipement de haut standing, les infrastructures comprennent des voiries de grande emprise, des réseaux anti-incendie, un réseau d'eau potable, un réseau électrique

MT/BT, le réseau téléphonique et de fibre optique, la vidéosurveillance ainsi qu'un réseau d'assainissement séparatif. Le parc sera constitué de 118 parcelles industrielles locatives, de 9 bâtiments industriels relais, de 4 lots de services : restaurant, hôtel, zone d'exposition, commerce, bureaux..., d'une STEP, d'un bassin d'orage et d'infiltration ainsi que de divers espaces verts.



Adresse : 15 avenue Mers Sultan 20130 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 20 90 90
Site : www.cfcim.org

L'AGRICULTURE VERTE

L'agriculture verte dans la Région

L'agriculture constitue un véritable levier économique pour la Région avec une contribution de 21,1% au PIB régional, la classant au deuxième rang en termes de contribution au PIB agricole national. Ces performances sont atteintes grâce notamment à la diversité du climat et du milieu naturel, la fertilité des sols, ainsi que la disponibilité des ressources hydriques souterraines et superficielles importantes. Ces



potentialités confèrent à la Région un cadre approprié à l'investissement et favorisent une diversité des filières de production agricole. La Région est devenue en effet, le troisième bassin de production au niveau national, avec une superficie agricole utile de l'ordre de 1,3 M ha, dont 15% irriguée et une dynamique agro-industrielle importante autour de filières agricoles, comme le lait, l'olivier et les céréales.

Bilan du Plan Maroc Vert au niveau de la région de Fès-Meknès

Le Plan Maroc Vert (PMV) a constitué le principal vecteur de développement du secteur de l'agriculture dans la région au cours de la dernière décennie. Lancé en 2008 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, le PMV a donné un coup d'accélérateur à toutes les filières agricoles. Pour la région de Fès-Meknès, le PMV a fixé plusieurs objectifs à travers la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial. Le PMV repose sur deux piliers distincts, mais complémentaires. Le premier a visé le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché, alors que le second a ciblé l'accompagnement solidaire de la petite agriculture et la lutte contre la pauvreté rurale à travers l'amélioration du revenu agricole.

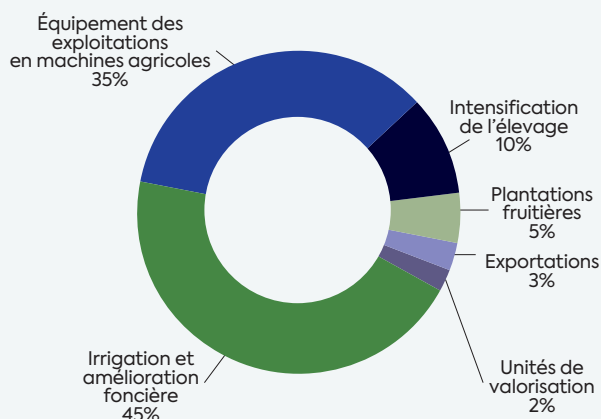
Poids des principales filières agricoles (2018/2019)

FILIERE	SUPERFICIE AGRICOLE UTILE (ha)	% SUPERFICIE NATIONALE	PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE (tonne)	% PRODUCTION NATIONALE
OLÉICULTURE	360.000	33%	528.000	33%
ARBORICULTURE FRUITIÈRE	104.000	27%	623.800	35%
CÉRÉALICULTURE	765.000	16%	1.409.000	18%
LÉGUMINEUSES	104.000	39%	73.000	34%
MARAÎCHAGE	33.850	13%	1.050.000	15%

Évolution des investissements agricoles

En 2019, l'agriculture dans la Région a généré une valeur ajoutée de **17,6 MMDH** avec une évolution de l'ordre de **70%** par rapport à 2008, générant ainsi une création de **54,9** millions de journées de travail. Près de **19 MMDH** ont été injectés dans le secteur agricole régional, dont **60%** des investissements publics et **40%** privés. Concernant les fonds publics, on constate que les incitations à l'investissement privé dans le secteur agricole à travers le Fonds de Développement Agricole (FDA) ont pu atteindre **3,9 MMDH** générant ainsi **10,2 MMDH** d'investissements privés au profit de **63.000** dossiers. Ces incitations financières concernent tous les maillons des filières depuis l'aménagement et l'équipement des exploitations jusqu'à la valorisation et l'exportation des produits. Concernant l'agriculture solidaire, **159** projets ont été réalisés avec un investissement public de **2,4 MMDH** au profit d'environ **96.000** bénéficiaires. Ces investissements ont concerné la plantation de **122.000 ha** et la mise en place de **62** unités de valorisation des produits agricoles.

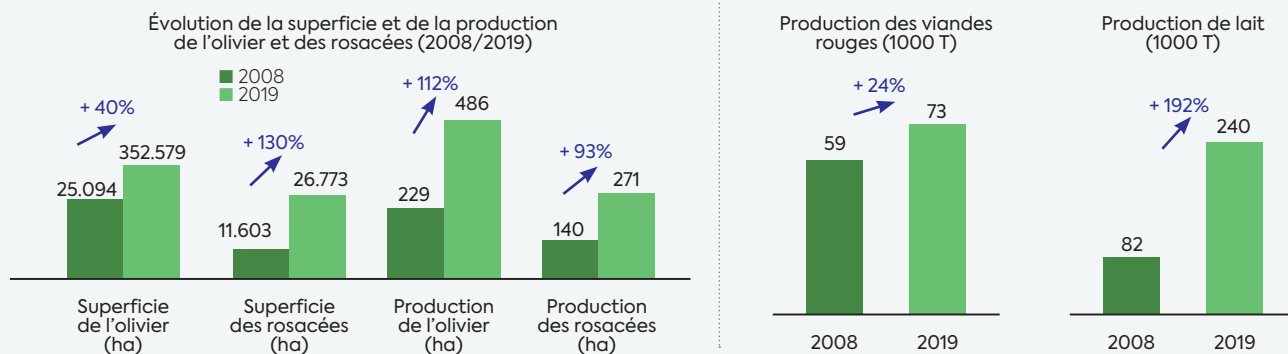
Répartition des aides octroyées dans le cadre du FDA-région de Fès-Meknès



Source : Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) - Fès-Meknès

Résultats tangibles en termes de production et de superficie

En termes de réalisations des principales filières agricoles, on note une augmentation de la production et des superficies des principales spéculations notamment l'olivier, l'arboriculture fruitière, le lait et les viandes rouges.



Valorisation et économie de l'eau d'irrigation

Les programmes d'irrigation du PMV étaient destinés à renforcer le PIB agricole, notamment en réduisant sa dépendance aux aléas climatiques. Depuis le lancement du PMV, ces programmes ont permis de tripler la production, tout en utilisant la moitié des volumes en eau qui étaient auparavant consommés. Les surfaces irriguées au niveau de la Région totalisent plus de **184.000 ha**, soit **15%** de la Surface Agricole Utile (SAU). Ce sont essentiellement **3** programmes qui structurent la stratégie du PMV en matière d'irrigation agricole au niveau régional :

PROGRAMME	CONSISTANCE	RÉSULTATS & IMPACTS (2008-2020)
Programme national d'économie en eau d'irrigation (PNEEI)	Irrigation localisée au profit de 11.500 bénéficiaires pour un investissement de 3,7 MMDH	<ul style="list-style-type: none"> La Région est passée de 3.000 ha équipés en goutte à goutte en 2008 à plus de 61.000 ha en 2020 Impact significatif sur les ressources hydriques : économie et valorisation de plus de 112 Mm³ espaces commun de service.
Programme d'Extension de l'Irrigation (PEI)	Mobilisation et valorisation des eaux à l'aval des barrages via l'aménagement de 39.200 ha et la valorisation de plus de 240 Mm³ des eaux régularisées	<ul style="list-style-type: none"> Substitution à travers un transfert de 125 Mm³ du barrage M'dez ; Sauvegarde de l'irrigation au niveau de la plaine de Sais sur 30.000 ha ; Aménagement des Ouljas du moyen Sebou et de l'Inaouen aval sur 4.600 ha (My Yacoub et Taounate) ; Aménagement du périmètre Bouhouda sur une superficie de 2.800 ha (Taounate).
Réhabilitation des périmètres de la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH)	Réhabilitation des périmètres de la PMH notamment dans les montagnes pour une enveloppe de 160 MDH	La superficie réhabilitée pour cette catégorie d'irrigation est d'environ 23.300 ha , soit 23% de la superficie totale de la Région. Ce qui a permis la valorisation de 43 Mm³ d'eau d'irrigation annuellement pour plus de 32.000 bénéficiaires

Écosystème industriel en pleine expansion

Depuis 2008, le tissu agro-industriel régional n'a cessé d'évoluer. À date d'aujourd'hui, les unités agro-industrielles sont réparties comme suit :

- **115** unités d'entrepôts frigorifiques avec une capacité qui **168.000 T** contre de **90.000 T** en 2008 ;
- **370** unités de trituration moderne et semi-moderne d'une capacité d'écrasement de **1.330.000 T/an** ;
- **62** unités de transformation des fruits et légumes d'une capacité de **170.000 T** ;
- **3** unités de production d'aliments de bétail d'une capacité de **408.000 T** ;
- **4** unités laitières de capacité **60.000 T** ;
- **2** abattoirs de viande rouge agréés d'une capacité de **4.400 T** ;
- **4** abattoirs privés de viande blanche.

Par ailleurs, la Région est connue par la qualité de ses produits maraîchers et arboricoles qui sont bénéfiques pour la balance commerciale.

En effet, elle occupe la première position en matière des exportations des huiles d'olive, des câpres et des produits viticoles.

Le volume moyen annuel des produits agricoles exportés dépasse **70.000 T**.

L'AGRICULTURE VERTE



Interview

M. Kamal HIDANE

Directeur Régional de l'Agriculture Fès-Meknès

“L’innovation et le digital jouent un rôle de catalyseur pour le développement de l’agriculture”

Quelle politique adoptez-vous pour la simplification des procédures et l'amélioration des services rendus aux agriculteurs ?

La simplification des procédures administratives est l'une des priorités du département de l'Agriculture et est considérée comme un levier stratégique pour renforcer la transparence, mieux servir le citoyen et améliorer l'environnement des affaires. Avec l'avènement du Plan Maroc Vert (PMV), cette volonté a été concrétisée par la mise en place d'une politique de proximité par la création de guichets uniques à l'échelle de chaque Direction Provinciale. Ce guichet se veut l'interlocuteur unique des agriculteurs et des investisseurs pour le dépôt, le traitement des dossiers et l'information. En 2021, la Direction Régionale d'Agriculture (DRA), a mis en place un guichet électronique unique permettant aux investisseurs de déposer et de suivre leurs dossiers de demande de subvention. Par ailleurs, toutes nos structures veillent à l'application de la loi n° 55.19, relative à la simplification des procédures et des formalités administratives depuis son entrée en vigueur.

Quid du rôle des autres structures d'accompagnement et en particulier les organisations professionnelles ?

En terme d'accompagnement, le département a connu une restructuration avec l'avènement du PMV et aussi suite à la régionalisation avancée. Aujourd'hui, plusieurs structures d'accompagnement ont été instaurées au niveau régional (cf. voir tableau ci-dessous). Les performances observées induites par le PMV ont été portées aussi bien par ces structures que par les organisations professionnelles. Dans le cadre de ce Plan, la Région a assisté à la création et au développement de 19 fédérations interprofessionnelles, dont 14 représentants les filières végétales et

5 représentants les filières animales, et ayant, chacune, conclu un contrat-programme avec le Gouvernement.

Comment l'innovation et le digital peuvent-ils contribuer à l'impulsion du secteur ?

Ils jouent un rôle de catalyseur pour le développement de l'agriculture. En fait, l'agriculture de précision apporte une meilleure connaissance des parcelles et des besoins des cultures. Elle permet de diminuer les consommations d'intrants (grâce à un usage plus précis des semis et traitements) et, in fine, de baisser les impacts environnementaux. Elle favorise aussi une augmentation de la productivité grâce aux outils d'optimisation, et l'automatisation des processus, ce qui simplifie le quotidien des agriculteurs. Parmi ces technologies innovantes mises en place ou en cours de développement :

- L'application reliée aux stations météorologiques pour collecter les données climatiques et envoyer des alertes à l'agriculteur pour l'avertir sur les paramètres d'irrigation et le prévenir des maladies ;
- Le pilotage à distance des générateurs anti-grêle qui permet le suivi en temps réels des différents paramètres de leur fonctionnement ;
- Le traitement phytosanitaire des cultures par drones en économisant le temps et en optimisant les produits.

En matière d'innovation, la DRA accompagne, le pôle de compétitivité pour l'innovation en agriculture et en agroalimentaire «AGRINOVA» dans ses missions de développer des projets collaboratifs de R&D, et gère le Centre d'Innovation Agroalimentaire de Meknès, qui est une plateforme multiservice innovante assurant le transfert de connaissance et de technologie au service des startups et des entreprises du secteur.

Structures d'accompagnement régionales et leurs rôles

Structure d'accompagnement

Direction Régionale de l'Agriculture
(DRA)

Direction Régionale de l'Office National du Conseil Agricole
(DRONCA)

Direction Régionale de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (DRONSSA)

Centre Régional de la Recherche Agronomique

Chambre d'Agriculture

Pôle Régional de Formation Professionnelle Agricole

Missions

- Coordination régionale des différentes structures
- Déclinaison de la stratégie agricole nationale de développements agricole et rural
- Application de la politique du Gouvernement en matière de conseil agricole à travers l'accompagnement et le soutien des organisations agricoles
- Interface de formation et de recherche à travers 33 centres
- Sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des produits alimentaires depuis les matières premières jusqu'au consommateur final
- Protection sanitaire du patrimoine végétal et animal national et contrôle des produits sur le marché intérieur et à l'exportation
- Développement d'une stratégie de recherche en prise avec les problématiques prioritaires du développement agricole régional
- Accompagnement de la mise en œuvre des plans régionaux agricoles
- Représentation et défense des intérêts des agriculteurs et des éleveurs
- Contribution à la formation et à l'information des agriculteurs et à l'appui de l'investissement et de l'emploi dans le milieu rural
- Formation des techniciens spécialisés, des techniciens et des ouvriers qualifiés dans les métiers agricoles
- Formation par apprentissage des jeunes à travers 8 établissements répartis dans la Région

«Génération Green 2020-2030» : Quelle déclinaison pour la région de Fès-Meknès ?

La nouvelle stratégie agricole «Génération Green» (GG), qui intervient sur Hautes Instructions Royales, vient de tracer les contours de la stratégie agricole du Royaume entre 2020 et 2030.

Lancée en février 2020, la stratégie GG boucle sa première année de mise en œuvre en accordant une grande importance à la

valorisation de l'élément humain, en particulier les jeunes du monde rural. Cette nouvelle vision devrait permettre au secteur agricole de doubler son PIB pour atteindre, à terme, 200 à 250 MMDH. Pour sa part, la valeur des exportations devra atteindre 50 à 60 MMDH par an.

Le premier fondement de la nouvelle stratégie «Génération Green» relatif à la priorisation de l'élément humain vise à faire émerger une nouvelle génération de classe moyenne agricole, de jeunes entrepreneurs et d'organisations agricoles, et mettre en place une nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement.

Priorité à l'élément humain

Nouvelle génération de classe moyenne agricole

- 400.000 ménages accédant à la classe moyenne
- 3-4 M d'agriculteurs avec protection sociale

Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles

- 1 Mha Terres collectives valorisées
- 350.000 nouveaux exploitants et entrepreneurs agricoles
- 150.000 jeunes formés

Nouvelle génération d'organisations agricoles

- x5 taux de regroupement
- 30% du budget public géré par la profession

Nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement

- 2 M d'agriculteurs connectés aux e-services agricoles
- 5.000 conseillers agricoles



Génération Green 2020-2030

Pérennité du développement agricole

Consolidation des filières agricoles

- x2 PIBA et x2 exportations
- 70% de la production valorisée

Chaînes de distribution modernes et efficaces

- 12 marchés de gros modernisés
- Souks modernisés

Qualité, Innovation et Green-Tech

- 120 abattoirs agréés
- x2 contrôles sanitaires

Agriculture résiliente et éco-efficace

- x2 efficacité hydrique
- Conservation des sols



Déclinaison régionale

La déclinaison de cette stratégie pour la Région vise, à l'horizon 2030, de faire accéder 35.000 ménages à la classe moyenne avec une stabilisation de 49.000 ménages au niveau de cette classe. Pour y parvenir, les grandes lignes du plan agricole régional s'articulent autour de deux fondements, le premier concerne la priorité à l'élément humain et le deuxième vise la pérennité du développement agricole.

Le premier axe concerne la généralisation de la couverture sociale au profit des agriculteurs et des salariés dans l'objectif de couvrir un total de 530.000 ha en 2030, dont 430.000 ha de céréales et légumineuses et 100.000 ha d'arbres fruitiers. Cet objectif sera atteint grâce au système incitatif plus attractif aux agriculteurs. Afin d'améliorer l'entrepreneuriat dans le monde rural au profit des jeunes et promouvoir l'emploi et l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles, le plan reposera sur l'aide à l'installation de ces jeunes pour la création

soit d'exploitations agricoles soit d'entreprises de services agricoles, para-agricoles et de transformation. Pour le cas d'entreprises de services, le programme prévoit la mise en place de 1.700 entreprises avec la création de 17.000 emplois au profit des jeunes. Pour ce chantier, l'accent sera mis sur la mise en place d'un système incitatif spécifique, d'un accompagnement rapproché de ces jeunes et une offre de formation professionnelle agricole plus adaptée au profit de 15.000 jeunes au niveau régional.

Par une nouvelle génération d'organisations agricoles, le programme prévoit l'amélioration du niveau de regroupement des agriculteurs par la création de 600 coopératives et l'adhésion de 4.000 agriculteurs à des projets d'agrégation. Aussi, une nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement pour professionnaliser l'agriculture verra le jour, et ce, à travers notamment la réforme du conseil agricole, la généralisation des services agricoles digitaux et le développement de projets d'agriculture solidaire

de nouvelle génération. Par ailleurs, la déclinaison régionale du programme permettra de renforcer les filières de production végétale et animale, de développer l'agriculture biologique et de créer des nouvelles unités modernes de valorisation. Concernant les circuits de distribution, la Région assiste à la modernisation des marchés de gros et des principaux souks hebdomadaires.

Le plan prévoit également l'amélioration de la qualité de la production à travers la modernisation des abattoirs et le renforcement du contrôle des viandes. Pour une agriculture résiliente et éco-efficace, les investissements vont porter sur l'efficacité hydrique et énergétique afin de préserver les ressources naturelles.

La digitalisation aura également un rôle très important dans l'écosystème agricole régional. L'impact socio-économique de ces actions se traduira par le doublement du PIB agricole (PIBA) et de la valeur des exportations à l'horizon 2030 avec l'amélioration de l'emploi dans le secteur.

L'AGRICULTURE VERTE

Leviers de développement

Le digital et l'innovation au service de l'agriculture verte

La transformation digitale du secteur fait partie des objectifs de la stratégie «Génération Green 2020-2030» qui vise à connecter 2 millions d'agriculteurs à des e-services qui répondent aux besoins des professionnels à savoir :

- L'accès à l'information pour l'aide à la prise de décision (prix des produits agricoles, alertes sur les données climatiques, prix et accès aux intrants, services financiers, etc.) ;
- La traçabilité des produits ;
- L'optimisation de l'utilisation des intrants agricoles dans le cadre de l'agriculture de précision.

En 2020, la pandémie de Covid-19 a accéléré la digitalisation du système des aides agricoles accordées à travers le FDA, notamment à travers la mise en place d'une plateforme électronique dédiée au dépôt des dossiers de demande de subventions. Appelée «Guichet unique électronique» (GUE), accessible via le lien :

agriculture.gov.ma/FDA, cette plateforme créée par le département de l'Agriculture permet de prendre en charge le traitement du dossier depuis le dépôt jusqu'au virement de l'aide au bénéficiaire.

Le e-commerce des produits de terroir constitue une autre solution de distribution moderne développée par le département de l'Agriculture pour améliorer l'accès aux marchés de ces produits. En outre, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), en partenariat avec Barid Al Maghrib, a mis à la disposition des groupements des produits du terroir des e-vitrines où les consommateurs des produits de terroir peuvent se procurer les produits du terroir en passant leurs commandes en ligne.

Au niveau régional, la DRA a mis en place une solution intelligente pour la gestion des générateurs anti-grêles qui permet le suivi en temps réel des différents paramètres de leur fonctionnement dont :

1. Le niveau des matières premières nécessaires à leur fonctionnement ;
2. Le déclenchement à distance du générateur anti-grêle par l'utilisateur à travers l'envoi d'un SMS ;
3. L'envoi à l'utilisateur du générateur anti-grêle des SMS d'alerte en cas d'atteinte de niveau critique de tarissement du réservoir des produits chimiques ou de butane ;
4. Le reporting régulier en temps réel de la fonctionnalité de tout le parc de générateurs anti-grêles connectés à partir de la salle de commande installée au niveau du Qualipole de Meknès ;
5. Les informations disponibles sur l'état de réservoir en produits chimiques

Source : Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) - Fès-Meknès



permettront la gestion efficace de stock en produits chimiques par la Direction.

En matière de données climatiques, la DRA compte généraliser une expérience réussie au niveau de Sefrou qui consiste en le recueil automatisé des données climatiques à partir des stations météorologiques et la transmission des messages relatifs aux paramètres d'irrigation et des alertes sur le risque de maladies via une application Android. Par ailleurs, dans le domaine de lutte contre les ravageurs et les maladies, plusieurs start-up ont été créées comme le cas de «Air Phyto Maroc» qui offre des services de traitement phytosanitaire grâce à l'utilisation de drones bien plus rapides et moins coûteux, 70 Ha en 6 heures seulement permettent de gagner en termes de temps, d'efficacité et de rationalisation d'utilisations des produits phytosanitaires.

La DRA de Fès-Meknès soutient aussi la mise en place du projet porté par Green OpenLab au niveau de la ferme pédagogique de Sefrou et qui vise principalement à :

- Accompagner les stratégies du développement du Royaume ;
- Moderniser l'agriculture et promouvoir la technologie digitale dans le secteur agricole, afin d'améliorer la production des petits agriculteurs et faire face au stress hydrique ;
- Contribuer à la création d'une nouvelle génération d'agriculteurs et d'une classe moyenne ;
- Créer des opportunités d'entrepreneuriat dans les territoires, améliorer le revenu et permettre une inclusion économique des jeunes ;
- Donner une impulsion au capital humain des nouvelles générations.

Interview



Mme. Salma KEBBAJ

Co-Fondatrice d'IMPACT LAB

Parlez-nous d'IMPACT LAB

IMPACT LAB est un accélérateur d'innovation qui opère en Afrique du Nord et de l'Ouest depuis 2015 ayant accompagné plus de 170 start-ups, pour accélérer leur mise sur le marché et leur croissance. Nos programmes reposent fortement sur du coaching personnalisé, délivré par des experts internes. En parallèle, nous accompagnons les entreprises et les institutions publiques dans l'accélération de leurs dynamiques de transformation interne ou de leurs collaborations avec des startups.

Vous avez récemment lancé un nouveau programme dénommé «Launchpad Agritech», de quoi s'agit-il ?

C'est un programme d'accélération dédié aux startups marocaines ayant développé des prototypes de solutions innovantes pour répondre aux enjeux de la chaîne de valeur agro-industrielle. À l'issue de l'appel à candidatures, 10 startups ont été sélectionnées pour participer à un Bootcamp de 6 semaines qui leur permettra d'accélérer leur lancement sur le marché (formations, de coaching personnalisé et de réseautage). Les startups participant au Bootcamp seront connectées à des grandes entreprises agro-industrielles marocaines et à des acteurs institutionnels qui pourraient être intéressés par leurs solutions. Elles seront également éligibles au financement Innov Invest de la CGG, allant jusqu'à 700.000 DH par startup. Le programme vise à encourager les aspirants

entrepreneurs marocains à s'intéresser aux opportunités d'innovation dans le secteur. Ainsi, nous avons mis à leur disposition une plateforme dédiée (impactlab.africa/agritech) qui regroupe des podcasts, des vidéos éducatives et des interviews développés en collaboration avec des experts du domaine et des entrepreneurs inspirants à l'échelle internationale.

Comment le développement de l'Agritech peut-il impacter la région de Fès-Meknès ?

Les nouvelles technologies sont en train de devenir incontournables pour adresser les défis du secteur, que ce soit en termes de productivité, des ressources hydriques ou de facilitation de l'accès au marché en apportant des solutions aux enjeux d'inclusion qui touchent le monde rural, en redistribuant les pouvoirs de négociation vers les petits agriculteurs ou en leur donnant accès à des services

financiers. La Région dispose de tous les atouts pour se positionner en tant que hub d'innovation dans le secteur agro-industriel à l'échelle du Maroc et de l'Afrique : un pool de talents bien formés, des instituts de recherche reconnus à l'échelle continentale, des entreprises rayonnant sur le marché national et international. Il faut aujourd'hui capitaliser sur ces atouts, faire converger les différentes dynamiques et créer un environnement propice pour le développement d'un écosystème de startups Agritech performantes. Les entreprises agro-industrielles de la Région ont un rôle majeur à jouer dans ce processus en s'ouvrant à la collaboration avec des startups leur permettant d'accéder à des solutions innovantes venant adresser leurs enjeux opérationnels ou stratégiques, tout en contribuant à renforcer la compétitivité de l'écosystème d'innovation marocain en permettant aux startups de bénéficier de leur expertise.

Parole d'expert

“Agriculture et digital : Le binôme hors paire”


M. Mouhsine LAKHDISSI

Directeur-Associé, Agridata Consulting

L'agriculture a évolué d'une agriculture naturelle, à une agriculture chimique puis mécanisée et électronique vers une agriculture digitalisée aujourd'hui. Le Digital est

aujourd'hui une transformation profonde qui touche plusieurs secteurs et les reconfigure de fond en comble. Au cœur de cette transformation, on trouve la donnée comme actif économique qui est devenu le nouveau fertilisant pour l'agriculture. Parmi les applications du Digital dans la chaîne de valeur agricole :

- Applications mobiles et sites web pour diffuser et rechercher les informations pertinentes comme la météo, les intrants (e.g. application iPhyto d'Agridata ou Fertimap de l'OCP), les prix des produits (e.g. site Asaar du Ministère) ;
- Applications de gestion et de conduite technique des exploitations agricoles comme les ERPs agricole (e.g. Bee One,

Isagri ou Agreo) ou de gestion des stations de conditionnement (e.g. Omninetworks, EasySolution) ;

- Capteurs intelligents et connectés d'analyse de sol (humidité, salinité, température, etc.) pour identifier les besoins des parcelles ou contrôler les systèmes d'irrigation ou de fertilisation (alias « Agriculture de Précision ») ;

- Imagerie Drone ou Satellite combinée avec des algorithmes d'intelligence artificielle pour détecter les carences ou les maladies dans les plantes ou les arbres ou pour estimer les récoltes des parcelles ;

- Blockchain permettant d'assurer la traçabilité alimentaire de la fourche à la fourchette et garantir le respect des exigences qualité pour

les produits agricoles à l'export ;

- Conseil agricole automatisé (détection des maladies et recommandation de traitement sur la base de prise d'image) ou pour un conseil communautaire entre agriculteurs et ingénieurs agronomes ;
- Machine Learning et Data Mining pour améliorer la conduite technique et définir les bonnes pratiques agricoles en termes d'irrigation, fertilisation et traitement phytosanitaires sur la base des données historiques ou environnementales ;
- Réalité virtuelle augmentée pour formaliser et diffuser le savoir-faire agricole et assister de manière personnalisée l'agriculteur dans les étapes de la conduite technique.

L'AGRICULTURE VERTE

Formation, recherche et développement

Le second levier de développement de l'agriculture dont la région Fès-Meknès peut-être fière est son pôle de formation et de recherche et développement (R&D). La Région dispose de plusieurs institutions de formation de qualité et de centres de R&D à la pointe de la technologie, notamment l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENAM) et l'Agritech, pôle régional d'innovation au sein de l'Université Euromed de Fès (UEMF).



Parole d'expert

Pr. Mostapha BOUSMINA

Président de l'UEMF



**“L'UEMF, l'Université de tous les savoirs...
au service du développement territorial”**

L'Université Euromed de Fès (UEMF), un pôle d'excellence en formation, en R&D appliquée et expérimentale et en innovation et entrepreneuriat, se positionne d'ores et déjà comme un acteur majeur du développement local intégré et continental en devenir. L'UEMF participe également au développement durable socio-économique du pays à travers la transformation des connaissances et du savoir produits en valeurs ajoutées répondant aux enjeux prioritaires du pays et, ainsi, contribue à rendre celui-ci encore plus performant et générateur de richesses et d'emplois.

Cette approche se concentre sur des projets collaboratifs dont les retombées scientifiques, techniques et économiques sont liées aux domaines prioritaires de la Région, qui visent soit à concrétiser des applications industrielles, soit à structurer une vision prospective sur une thématique précise, de façon à renforcer la compétitivité du secteur y afférent. Plus concrètement, les projets «Fez Smart Factory», «Energy TIC Valley», «Incubateur régional du numérique» ou encore «AGRITECH» témoignent de cette dynamique.

De par son modèle de rapprochement et son ancrage territorial, l'UEMF s'aligne parfaitement sur les orientations du Nouveau Modèle de Développement et œuvre à l'accompagnement des acteurs majeurs de la Région dans les domaines prioritaires, dont l'agriculture qui occupe une place importante dans l'économie régionale et nationale.

L'AGRITECH est un de ces projets novateurs qui témoignent de cette approche Recherche-Action, ambitionnant la mise en place d'un pôle régional d'innovation autour des technologies numériques de l'agriculture moderne et auquel seront associés l'ensemble des acteurs du secteur.

Les voies d'innovation ouvertes aujourd'hui par les start-up AGRITECH visent à la fois à augmenter la productivité des cultures, à optimiser l'utilisation des intrants, à préserver l'environnement par la réduction de l'épuisement de sols et l'usage non raisonné des ressources hydriques, de plus en plus rares, à favoriser le partage et la diffusion de bonnes pratiques agricoles, via les plateformes collaboratives et les solutions mobiles, et à

faciliter l'accès à de nouveaux marchés, grâce aux places de marché électroniques et de mise en relation-clients.

Situation de l'AGRITECH :

Le pôle régional d'innovation et d'entrepreneuriat AGRITECH est situé au Nord-ouest de Fès, au sein de l'UEMF.

Objectifs du projet :

- Accompagner la transformation de l'agriculture dans la 2^{ème} région agroalimentaire du Maroc ;
- Développer des technologies et des approches socio-productives, notamment par l'exploration des technologies « frugales » et des modes d'accompagnement adaptés ;
- Développer un esprit de partenariat et de synergie entre les acteurs de l'innovation, les grands propriétaires, les petits agriculteurs et les opérateurs agro-alimentaires soucieux de développer leur amont agricole dans le cadre de la maîtrise de la chaîne de valeur ;
- Attirer des acteurs africains et internationaux vers le pôle « AGRITECH » comme lieu d'innovation, de partenariats à valeur ajoutée, de plateforme de Sourcing, de promotion de solutions innovantes et de hub de connaissances.

Phases du projet

1. Conception de l'architecture d'ensemble du pôle régional d'innovation et d'entrepreneuriat et de ses composantes clés (incubateur/accélérateur, programme d'innovation et de soutien au développement entrepreneurial régional, gestion de projets «démonstrateurs» locaux) ;
2. Conception et mise en œuvre du programme d'appel à projets «AGRITECH», visant la sélection et l'incubation des porteurs de projets start-up et l'accélération de start-up ou TPME à potentiel d'innovation technologique ;
3. Mise en œuvre de projets démonstrateurs AGRITECH locaux, en intégrant les synergies avec le projet «Tamkeen Li Tanmia Rhamna» ;
4. Pilotage stratégique, accompagnement du changement, communication, évaluation et capitalisation du projet. La structure de gouvernance du projet se composera d'un comité de pilotage régional et d'un comité de suivi.



Parole d'expert

Pr. Taoufiq BENZIANE

Directeur de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès



“L'ENAM est tenue de jouer son rôle d'acteur majeur dans la formation et la recherche et développement au service de l'impulsion du secteur agricole”

Créée en 1942, l'ENAM de Meknès (ENAM) est la première institution d'Enseignement Supérieur Agricole au Maroc, qui a joué un rôle, aux côtés des autres institutions dans la Formation et la Recherche Agricole, dans la formation des compétences pour l'agriculture marocaine. De même, elle a contribué activement, aux côtés de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, au chantier de la réforme de l'Enseignement Supérieur Agricole. L'ENAM a également veillé à l'adaptation de son système de formation, de recherche et de transfert de technologies aux mutations récentes qu'a connues l'agriculture marocaine suite à la mise en œuvre de la stratégie nationale du Plan Maroc Vert (PMV). En effet, depuis le démarrage de ce plan, l'ENAM s'est inscrite dans ses orientations stratégiques à travers la réadaptation de son système de formation et la réorientation de ses programmes de formation, de recherche et développement et transfert de technologies.

Cette adaptation a été dictée, plus spécifiquement, par la Stratégie Nationale de la Formation et de la Recherche Agricoles (SNFRA) lancée en 2013. Cette dernière a permis la révision des programmes de formation pour les adapter aux besoins de la stratégie du PMV, l'augmentation progressive des effectifs des lauréats et la mise à niveau des infrastructures de formation et de recherche des trois établissements de l'enseignement supérieur.

En effet, au cours de la période 2013-2020, l'ENAM a connu de très grands chantiers structurants et des avancées spectaculaires à la fois en matière d'infrastructures, de gouvernance, de formation-recherche et de

transfert de technologies. Elle a connu des accomplissements très évolutifs dans tous les domaines, comme en témoignent les principaux indicateurs de performance qui ont été régulièrement exposés et débattus lors des réunions du Conseil d'Administration de l'institution.

La nouvelle stratégie de développement du secteur agricole, dénommée «Génération Green 2020-2030» (GG), vise à consolider les acquis des dix dernières années du PMV, tout en donnant la priorité à l'élément humain, pour faire émerger une classe moyenne agricole en mesure de jouer un rôle important dans l'équilibre socio-économique du milieu rural. La formation agricole est au cœur de la nouvelle stratégie agricole GG, qui a pour ambition de former 150.000 jeunes dans le domaine agricole à l'horizon 2030, dont 140.000 lauréats de la formation professionnelle agricole faisant partie de l'axe «Nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles» et 10.000 lauréats de l'enseignement supérieur agricole.

Pour accompagner la Stratégie GG et répondre à ses objectifs, plusieurs mesures sont nécessaires, que ce soit sur le plan de la recherche, de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle agricole, notamment en termes de renforcement des infrastructures d'accueil, de formation des étudiants et des moyens humains et matériels, de révision des programmes de formation pour les adapter aux nouvelles priorités de cette stratégie et aux nouvelles exigences des agriculteurs et des professionnels, de développement de partenariats et de gouvernance du système

de formation. Dans ce sens, et pour atteindre les objectifs de la GG, une feuille de route de l'Enseignement Supérieur Agricole pour la période 2021-2030 est en cours de développement par les trois établissements composant le système de l'enseignement supérieur agricole (ENAM de Meknès, IAV Hassan II et ENFI).

Par ailleurs, tenant compte des nouvelles orientations stratégiques relatives au développement du secteur agricole en marge de la publication du rapport concernant le «Nouveau modèle de développement du Maroc», l'ENAM de Meknès est tenue de jouer son rôle d'acteur majeur dans la formation et la recherche et développement au service de l'impulsion du secteur agricole aux niveaux régional et national, et ce, en harmonie avec les objectifs de la GG. En effet, ce rapport stipule d'une part qu'il est essentiel de renforcer la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine agricole et agro-industriel.

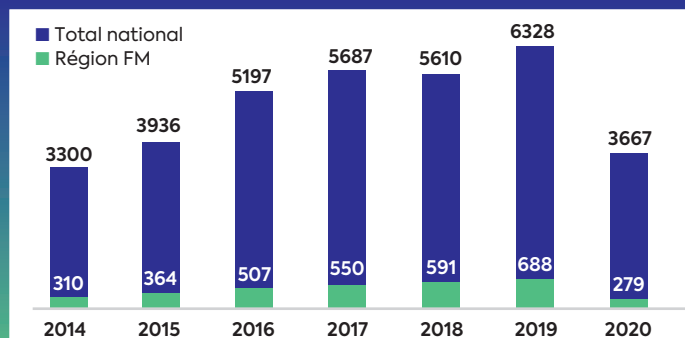
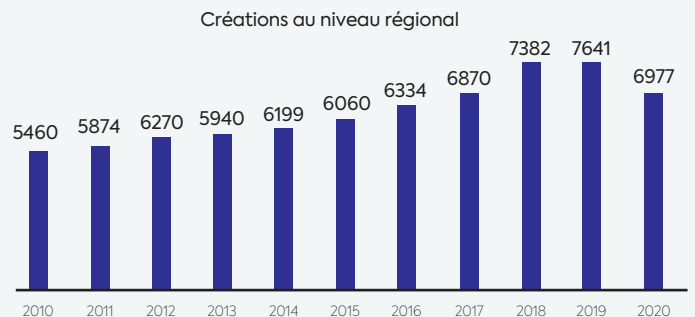
Cette recherche doit être conduite en autonomie par les divers instituts spécialisés, tel que préconisé par le Nouveau modèle de développement, et en adoptant des approches de recherche-action, fortement ancrées dans les territoires et veillant à la diffusion des savoirs et des procédés techniques au profit des acteurs du secteur agricole. D'autre part, selon ce même rapport, la formation supérieure et la formation professionnelle dans les métiers connexes à l'agriculture et l'agro-industrie méritent d'être encouragées et territorialisées, en capitalisant sur les établissements existants et sur les Cités des Métiers et des Compétences.

Dynamique entrepreneuriale régionale

Sur la période de 2010 à 2020, l'entrepreneuriat au niveau de la région de Fès-Meknès a connu une dynamique importante. Il existe plusieurs façons d'apprécier cette dynamique :

Évolution de la création d'entreprises 2010-2020

Le nombre d'entreprises inscrites au registre du commerce dans la région de Fès-Meknès s'élève à **152.756**, représentant **10%** du nombre total des entreprises immatriculées au Maroc (soit la **4^{ème}** position à l'échelle nationale). Hormis la période liée à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020, où le nombre d'entreprises créées n'a baissé que de 9% par rapport à l'année précédente, la dynamique entrepreneuriale au sein de la Région a connu une accélération ces dernières années (**+40%** entre 2010 et 2019).

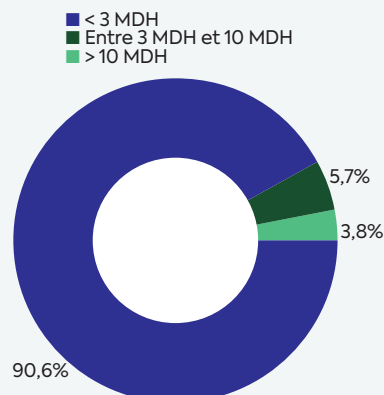


Évolution des radiations des entreprises

Au niveau de la région de Fès-Meknès, le nombre de radiations a connu une hausse entre 2014 et 2019 (allant de **5%** à **9%**) à l'instar de l'augmentation enregistrée au niveau national. L'année 2020 a connu, certes, une baisse générale des radiations due à l'arrêt des tribunaux de commerce en raison de la pandémie du COVID-19, mais leur baisse au niveau régional est plus importante ce qui dénote d'une résilience des entreprises régionales durant cette période.

Poids des entreprises par tranche de Chiffre d'Affaires (2019)

Plus de **90%** des entreprises de la Région réalisent un CA inférieur à 3 MDH, ce qui confirme la nature du tissu entrepreneurial où la TPME représente la majeure partie des entreprises en activité. Ce constat rejoint la cartographie de l'économie nationale où les TPE constituent plus de **95%** du tissu économique. L'accès au financement, le conseil et l'accompagnement sont donc les principaux leviers nécessaires au développement de la TPME.



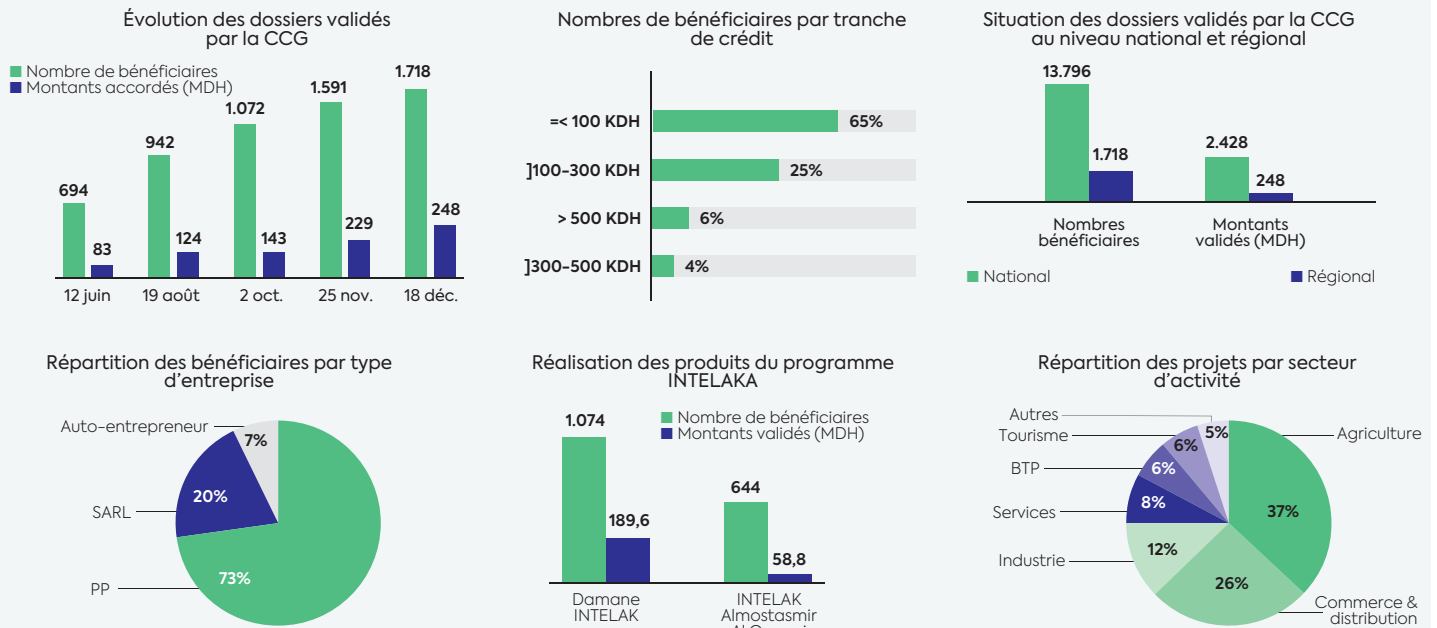
Impact sur le nombre d'emplois

Le nombre d'emplois créés entre 2017 et 2019 est passé de 9.533 à **20.174**, soit une augmentation de près de **112%**. Cette évolution peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de créations d'entreprises et l'installation de grandes multinationales au niveau de la Région. Sur une population en âge de travailler de 3.155.433 personnes, 1.244.350 exercent une activité professionnelle, soit un taux d'emploi global de **39,4%**.

Bilan du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE)

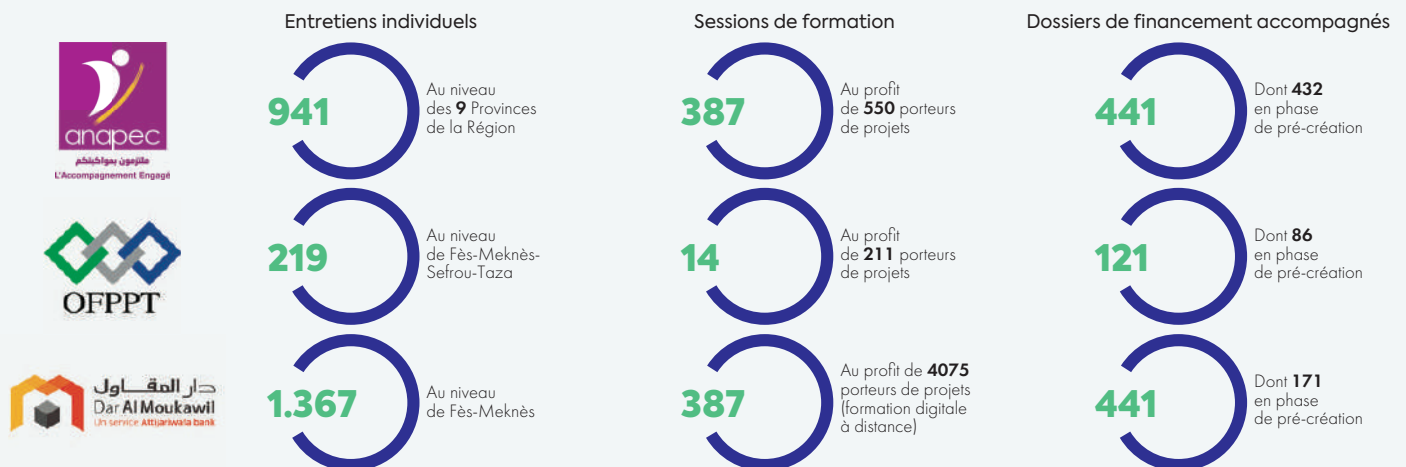
Au bout d'une année de mise en place du PIAFE suite aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le comité régional d'accompagnement et de suivi de ce Programme a dressé le bilan des réalisations sur les volets du financement et de l'accompagnement. Les actions menées par les partenaires du Programme, dont le CRI, ont permis de hisser Fès-Meknès au Top 3 des régions en terme de financement «INTELAKA».

Bilan de financement du PIAFE au niveau régional*



En 2020, **1.718** entreprises ont bénéficié de financement dans le cadre du PIAFE pour un montant de **248,4 MDH** (soit **10,8%** de part pour la région de Fès-Meknès qui se classe en **3^{ème}** position). Les secteurs les plus représentés sont l'agriculture (**37%**), le commerce et la distribution (**26%**) et l'industrie (**12%**).

Bilan d'accompagnement des partenaires du PIAFE (Période du 03/02/2020 au 31/12/2020)



En 2020, **2.527** entretiens individuels ont été dispensés par l'ensemble des partenaires, **668** sessions de formation organisées et **953** dossiers de financement accompagnés.

* Source : CCG - Données à fin décembre 2020

Focus sur l'accompagnement proposé par le CRI

Outre la caravane digitale «Microlabs solutions» que le CRI a organisée au profit de 220 porteurs de projets, plusieurs actions d'accompagnement ont été menées avec les partenaires du programme, notamment la standardisation des outils déployés (Business Plan, check-list des dossiers de financement, etc.) et le lancement de «AFWAJ», premier programme d'accompagnement de bout en bout des porteurs de projets au niveau régional pour bénéficier du financement «INTELAKA» (cf. P. 46).

Indicateurs PIAFE au niveau du CRI sur la période du 03/02/2020 au 31/12/2020

Statistiques visiteurs



Personnes ayant bénéficié d'information sur le PIAFE



Personnes accompagnées pour la mise au point de leurs projets



Personnes orientées vers les prestataires d'accompagnement



Personnes ayant bénéficié d'assistance pour les procédures administratives



Personnes ayant bénéficié d'assistance pour la création d'entreprise



Personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-crédit

Outils déployés par le CRI Fès-Meknès



PLV : Guides/affiches/flyers/vidéo d'information



Questionnaire de cadrage



Mise en relation avec les partenaires/participation aux caravanes de sensibilisation



Mise en place d'une communication digitale et d'une plateforme de suivi dédiée pour le PIAFE

Grâce aux outils déployés, le CRI a fourni de l'information à **3.018** visiteurs souhaitant se renseigner sur le PIAFE (soit une moyenne quotidienne de **16** visiteurs), a assisté **509** d'entre eux pour la mise au point de leurs projets et a orienté **2.991** vers des établissements bancaires.

Bilan d'accompagnement CRI-Microlabs solutions (Période du 15/08/2020 au 31/12/2020)

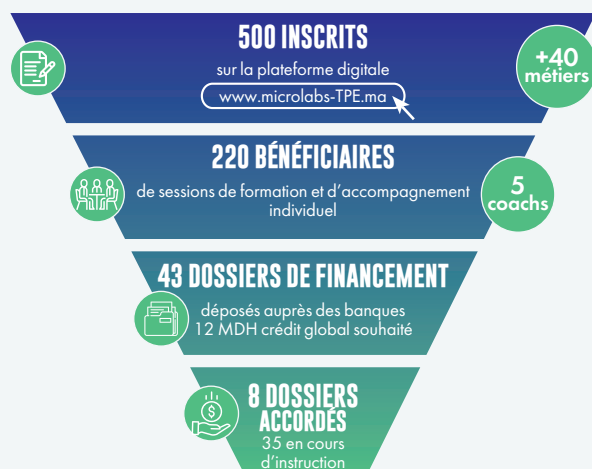
Formation

10 sessions de formation au profil de 220 bénéficiaires sur :

- 1 L'éducation financière et les bonnes pratiques de la gestion de l'entreprise.
- 2 Les techniques de vente et e-commerce.
- 3 Le marketing digital et la vente en ligne.
- 4 La relation entreprise-banques.
- 5 La relation entreprise-CCG.
- 6 La fiscalité de l'entreprise (DGI).
- 7 Le business plan.
- 8 L'environnement institutionnel de l'entreprise 1 (CNSS).
- 9 L'environnement institutionnel de l'entreprise 2 (CRI/OFPPPT/Maroc PME).
- 10 La relation entreprise-assurance.

Statistiques visiteurs

Accompagnement et financement



La caravane digitale «Microlabs solutions» a permis d'assurer un accompagnement sur mesure au profit de **220** porteurs de projets par cinq experts à travers des formations, des entretiens individuels, de l'aide au montage de Business Plan et des dossiers de financement. **43** bénéficiaires ont déposé leurs dossiers de financement auprès des banques pour un crédit global de **12 MDH**.

«AFWAJ» : Premier programme d'accompagnement de bout en bout dans la région de Fès-Meknès

Suite à la convention signée le 17 mars 2021, le CRI Fès-Meknès en partenariat avec l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), la Fondation Création d'Entreprises du Groupe Banque Centrale Populaire (FCE BCP) et la Banque Populaire Régionale Fès-Meknès (BPR-FM) ont procédé, le vendredi 23 avril 2021, au lancement effectif de «AFWAJ», premier programme d'accompagnement intégré de bout en bout des porteurs de projets dans la région de Fès-Meknès. Ce programme a pour objectif de mutualiser les efforts régionaux des différents partenaires déjà déployés dans le cadre du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) afin d'accompagner les porteurs de projets de la Région au sein d'un programme complet.

Il s'agit là d'un accompagnement inédit des bénéficiaires sur l'ensemble des étapes de leurs projets, depuis le cadrage de l'idée jusqu'au dépôt du dossier de financement, en passant par des sessions de formation, le montage du Business Plan et les démarches de création d'entreprises.

Cibles du programme

Il vise les porteurs de projets, les TPE en création ou en extension, les auto-entrepreneurs, les coopératives et les start-ups.

Modalités de sélection

Les candidats doivent avoir un profil en adéquation avec l'idée de projet à réaliser au sein de la région de Fès-Meknès. Pour les entreprises, elles doivent avoir moins de 5 ans d'activité et un chiffre d'affaires inférieur à 10 MDH. Le programme cible tous les secteurs d'activité, mis à part la promotion immobilière. Pour accompagner ce programme, le CRI Fès-Meknès a mis en place un dispositif de communication qui comporte des capsules vidéo explicatives en arabe et en français, ainsi qu'un site internet www.afwaj.ma où les porteurs de projets au niveau de la région de Fès-Meknès peuvent se renseigner sur les modalités, les conditions, soumettre leur candidature et télécharger le rétro-planing pour découvrir le programme détaillé de chaque Province.

Des caravanes sillonneront également l'ensemble des Provinces et Préfectures de la Région afin d'être au plus près des cibles du programme et de pouvoir les informer au mieux et leur dispenser les formations prévues. Le CRI Fès-Meknès a annoncé le lancement d'un appel à candidatures pour accueillir la deuxième promotion. Au terme du processus, 166 candidats ont été sélectionnés pour être accompagnés de bout en bout pour le deuxième trimestre 2021. «AFWAJ» ambitionne à fin 2021 d'accompagner 500 porteurs de projets sur l'ensemble des Préfectures et Provinces de la Région, notamment à travers :

- La sensibilisation sur le programme «INTELAKA» ;
- Des entretiens individuels pour la mise au point des idées de projets ;
- Des formations autour des techniques d'élaboration du Business Plan, de l'éducation financière, du Marketing et du montage de dossier de financement ;
- L'assistance à la création d'entreprises ;
- Le réseautage et la mise en relation.

Modalités de candidature

Le dépôt de candidature peut être effectué :

- À travers la plateforme électronique : www.afwaj.ma
- À travers le scan du QR code ci-contre.



أ ف و ا ج
A F W A J



Le Centre des Très Petites Entreprises Solidaires (CTPES) : Un levier de l'inclusion socio-économique

Inauguré par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'Assiste, le 8 janvier 2015, le Centre des Très Petites Entreprises Solidaires (CTPES) est une structure d'accompagnement et d'appui à la TPE qui s'inscrit dans le cadre de la vision globale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, ayant pour objectif la lutte contre toute forme de pauvreté et de marginalisation sociale. Il cible les jeunes disposants d'aptitudes et de motivations entrepreneuriales, porteurs de projets économiquement viables.

Ayant réalisé des résultats honorables à Casablanca où le CTPES a été initialement créé, il a été décidé d'élargir son champ d'action pour s'implanter dans la région de Fès-Meknès. Outre le vivier de porteurs de projets et de TPE œuvrant dans l'informel, cette Région dispose de compétences importantes ayant besoin d'accompagnement et de renforcement.

Prônant des valeurs telles que la créativité, la transparence, le professionnalisme, l'équité et la solidarité, le Centre a une large gamme d'offres de services :

- **La domiciliation** : Les jeunes porteurs de projets bénéficient d'un siège social de leurs entreprises, dans le but de faciliter la création juridique de leurs sociétés ;

- **L'incubation** : Une offre globale et inclusive du Centre aux porteurs de projets sur une période qui s'étale sur 18 mois ;

- **L'accompagnement et la formation** : L'offre clé réside dans l'accompagnement de proximité à travers des ateliers de coaching animés par des conseillers spécialisés et une offre de formations à la carte organisées grâce à un réseau d'experts ;

- **L'appui logistique** : Achat de machines et matériel de fonctionnement ;

- **La sélection et le sourcing** : Mobilisation des acteurs locaux, diffusion de l'appel à candidature, validation de l'adéquation profil/projet/marché ;

- **La création** : Assistance aux démarches administratives pour la création d'entreprises et rédaction des statuts juridiques ;

- **La post création** : Développement personnel et formations commerciales et managériales (initiation en comptabilité et fiscalité, trésorerie, RH, stock, suivi d'activité) ;

- **La post incubation** : Sessions de formation sur la rédaction du contrat de bail, les perspectives de développement, les procédures administratives de transfert d'adresse, en plus de l'accompagnement, le conseil, le coaching et le monitoring.

CTPES en chiffres

مركز المقاولات الصغرى التضامنية
Centre Des Très Petites Entreprises Solidaires



Infrastructures

9.000 M² de superficie

56 Ateliers

24 Bureaux

4 Salles de réunions

3 Salles de formations (Capacité de 80 personnes)

4 Salles techniques

4 Salles d'archivage

58 jeunes entrepreneurs solidaires

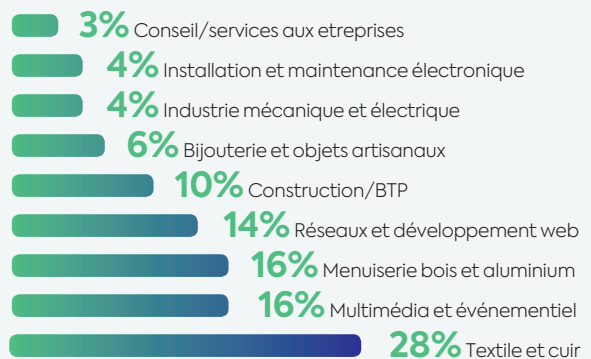


83%
hommes



17%
femmes

50 TPES réparties par secteur d'activité



Le CRI Fès-Meknès lance un appel à manifestation d'intérêt pour la formation de dirigeants d'entreprises

Le CRI Fès-Meknès a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'accompagnement et le renforcement des capacités entrepreneuriales de dirigeants d'entreprises dans le cadre de la convention signée le 24 décembre 2020 entre le CRI et l'Observatoire de l'Entrepreneuriat de BANK OF AFRICA (ODE). Cette initiative a ciblé les TPME en création ou en extension, dont le

CA est inférieur à 10 MDH, les coopératives disposant d'un agrément de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO), les personnes exerçant leurs activités dans la région de Fès-Meknès ou qui souhaitent s'y installer et les auto-entrepreneurs qui réalisent un CA égal à 200.000 DH pour les services et 500.000 DH pour l'industrie. Les services d'appui proposés par le CRI

concernent la formation sur la mise en place du business-model, la formation sur la préparation et la présentation du business plan, l'acquisition des compétences nouvelles pour une meilleure gestion de la structure, le développement de l'activité, la croissance du CA et l'accompagnement pour l'accès aux marchés à travers la commercialisation des produits et services et le e-commerce.

SMART BANK : Le CRI lance un appel à idées ou projets innovants

Le CRI Fès-Meknès, en partenariat avec Bank Of Africa (BOA), l'Université Moulay Ismail (UMI) de Meknès et l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah (USMBA) de Fès, a lancé le programme SMART BANK. Il s'agit d'un appel à idées ou projets innovants pour lequel les porteurs de projets bénéficient de conseil, de formations et même la possibilité de concrétiser leur projet ou de le développer, soit en intégrant le programme d'incubation interne de BOA, soit en rejoignant l'un de ses incubateurs BlueSpace ou un incubateur partenaire. Ce programme d'innovation et de créativité est basé sur des challenges régionaux et nationaux récompensant par des trophées les meilleures idées de projets. Les candidats retenus bénéficient d'un accompagnement et suivent des formations de deux jours, assurées par des experts et des cadres partenaires de BOA, portant sur le Design Thinking, le Business Plan et la propriété intellectuelle.

Interview des représentants de la région de Fès-Meknès primés

Parlez-nous de votre parcours dans le cadre du programme «SMART BANK»

Notre équipe a candidaté avec le projet «RevoFeed» et a participé à cet événement qui s'est déroulé en 3 étapes. Parmi les 60 projets présélectionnés à l'échelle régionale, 7 ont été qualifiés pour représenter la région de Fès Meknès lors de la compétition finale. Les jurys ont décidé d'annoncer 16 finalistes qui bénéficieront d'un accompagnement et d'une intégration au réseau d'incubateurs Bluespace, dont 3 gagnants qui ont partagé un prix de 45.000 DH.

Comment «RevoFeed» s'est-il démarqué des autres projets ?

Avec 9 milliards de personnes à nourrir en 2050, il est impératif d'innover en termes de nutrition tout en s'attaquant à la pénurie des ressources dont fait face la production animale. «RevoFeed» a développé une technologie innovante utilisant l'insecte. Notre process est capable de réintégrer la protéine gaspillée dans la chaîne alimentaire et délivrer un produit qui a une équivalence nutritionnelle comparable aux sources traditionnelles non durables. Nous convertissons les



Layla Bouasria



El Mehdi Tamasna

déchets organiques en protéine de grande qualité. Nous pouvons produire sans aucune saisonnalité, à moindre coût, avec moins d'espace et avec une empreinte carbone quasi nulle. «RevoFeed» vise à produire et commercialiser localement des ingrédients de grande qualité pour l'alimentation animale.

Qu'est-ce qui a fait la force de «RevoFeed» ?

Notre équipe est pluridisciplinaire et regroupe des talents marocains de partout dans le monde, Ibrahim notre biologiste d'Italie, Imane notre Chief Finance Officer qui a 8 ans d'expérience en pricing et merchandising, El Mehdi TAMASNA, fondateur du projet, ingénieur et chercheur en Eco-innovation avec 9 ans d'expérience internationale dans le Project management et moi-même Layla Bouasria ingénieur systèmes embarqués et experts en intelligence artificielle en Allemagne. Notre unité pilote produira 300 tonnes de protéines par an dès la deuxième année, et 1.500 tonnes de fertilisant organique. La production scientifique sera tout autant intéressante, nous envisageons de publier une vingtaine d'articles scientifiques de qualité en collaboration avec les universités marocaines en plus du dépôt de 3 brevets d'inventions.

Programme «AFWAJ» : Une convention quadripartite pour booster l'entrepreneuriat dans la Région

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) Fès-Meknès, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), la Fondation Création d'Entreprises du Groupe BCP (FCE-BCP) et la Banque Populaire Régionale Fès-Meknès (BPR-FM) ont signé, le 17 mars 2021 à la Wilaya de la région de Fès-Meknès, à l'occasion de la réunion du comité régional d'accompagnement et de suivi du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE), une convention quadripartite pour mutualiser les efforts régionaux dans le cadre de ce programme. Cette convention a permis la mise en place du premier programme intégré pour l'accompagnement de bout en bout des porteurs de projets au niveau de la région de Fès-Meknès. Dénommé «AFWAJ», ce programme inédit s'inscrit dans une démarche



proactive où les acteurs d'accompagnement vont à la rencontre des porteurs de projets au niveau des neuf préfectures et provinces de la Région. Le programme offre aux bénéficiaires un accompagnement durant l'ensemble des phases du projet, et ce, depuis le cadrage de l'idée de projet jusqu'à l'aide au montage du dossier de financement, en passant par des formations autour de l'entrepreneuriat,

l'aide au montage du business plan et l'assistance aux démarches de création d'entreprise.

Les objectifs du partenariat :

- L'accompagnement de 500 entrepreneurs à l'horizon 2021 répartis en 4 promotions ;
- Le financement de 70% des porteurs de projets accompagnés dans le cadre du programme ;
- L'organisation de plusieurs

manifestations professionnelles autour de la promotion de l'entrepreneuriat au niveau de la Région.

Le programme «AFWAJ» s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CRI Fès-Meknès dans le cadre de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets afin qu'ils puissent bénéficier du programme de financement «INTELAKA».

CRI-Glovo : Nouveau dispositif d'appui des commerçants, traiteurs et artisans de la Région



Le CRI Fès-Meknès et Glovo Maroc ont signé, le 11 Juin 2021 à la Wilaya de la région de Fès-Meknès, une convention de partenariat en présence notamment de M. Le Wali de la Région, du Directeur Général du CRI, et de la Directrice Croissance et Impact Social de Glovo Maroc. Cette convention a pour but d'offrir chaque année un accompagnement sur mesure à 500 traiteurs, commerçants, artisans et coopératives artisanales pour la relance de leurs activités, à travers des formations au e-commerce, l'assistance pour la commercialisation des produits en ligne, la mise en place de packages (commercial et logistique) pour la vente et la distribution à travers le Royaume et l'accès à la boutique virtuelle de Glovo pour l'accès aux marchés en ligne.

CRI-Bank Of Africa : Partenariat pour renforcer l'innovation et les TPME de la Région

Le CRI Fès-Meknès et l'Observatoire de l'Entrepreneuriat de Bank Of Africa ont signé, le 24 décembre 2020, une convention de partenariat pour le renforcement de la



promotion et de la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans la Région, l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et le partage d'expertise en matière d'intelligence économique et territoriale. Ce partenariat s'articule autour de trois programmes, à savoir le **Club de l'entrepreneuriat** qui offre aux TPE un accompagnement à travers des formations-actions sur différentes thématiques, le **Club PME**, qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement sur mesure et de formation en gestion de relation bancaire ainsi que **Smart Bank**, qui récompense l'innovation et la créativité pour le développement des filières porteuses de la Région.

Trois partenariats destinés aux investisseurs industriels dans la Région

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès (CRI) a signé trois conventions en marge de la webconférence organisée le 17 février 2021 en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, Maroc PME et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) autour du thème «Banque de projets et programme «Tatwir» : opportunités d'investissement dans la région de Fès-Meknès».

La première convention de partenariat avec **La Société Générale** porte sur l'accompagnement des investisseurs à l'accès au programme de financement «Green Value Chain» (GVC), visant à améliorer la compétitivité durable des entreprises et l'appui au financement des PME s'inscrivant dans des écosystèmes industriels, souhaitant intégrer des chaînes de valeur plus performantes et à plus forte valeur ajoutée.



amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergétique

La deuxième convention de partenariat avec **L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE)** porte essentiellement sur l'accompagnement technique et financier des entreprises industrielles de la Région. L'objectif étant d'accélérer la transition vers une industrie bas carbone, notamment à travers la réalisation d'audits énergétiques et environnementaux, la mise en place d'un système de management énergétique et le conseil pour bénéficier du financement du programme «Tatwir Croissance verte».

La troisième convention de partenariat avec **Attijari Wafabank Fès-Meknès** vise la mise en place d'un dispositif d'accompagnement dédié aux investisseurs industriels dans la région de Fès-Meknès. L'objectif étant de leur offrir une expertise technique, de concevoir des solutions de financement sur mesure et de mettre à leur disposition des plateformes digitales. La mise en relation professionnelle (business networking) des entreprises souhaitant se développer à l'export, notamment sur le marché africain, fait également partie des axes de ce partenariat.





Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

Région de FÈS-MEKNÈS

Pôle de croissance et d'attractivité des investissements



Infrastructures
développées



Positionnement géographique
stratégique



1^{er} pôle universitaire au
Maroc avec 5 universités



Patrimoine naturel
et culturel unique



Environnement des affaires
favorable et offre régionale
incitative



Accompagnement
privilegié des investisseurs
et porteurs de projets





Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

Le CRI FÈS-MEKNÈS, catalyseur du développement économique régional



Une offre de services complète pour faciliter,
accompagner, développer et promouvoir l'investissement
dans la région de Fès-Meknès



Intelligence
économique



Conseil
& accompagnement



Solutions foncières
et immobilières



Offres
incitatives



Procédures et actes
d'investissement



Suivi des projets
post-investissement



Veille et intelligence
territoriale



Stratégies
de développement



Marketing
Territorial

